

Povince de Québec
7 octobre '95
8,15%
minimum 10.000'
Taux sujets à changement sans préavis
654-0181 1-800-739-0181
EVERGREEN

LE SOLEIL

Les p'tits matins décontractés
de la fin de semaine...
Abonnez-vous:
(418) 686-3344 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

VENDREDI 3 MARS 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N° 64
46 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TBLD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS, 0,24 TVQ, 0,24 3,98

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS, TVQ
FLORIDE 1,50\$ US

50¢ Plus TPS, TVQ

APPELEZ-NOUS «LA QUESTION» des Nordiques

Dès 8 h 30 hier, 800 lecteurs avaient répondu à notre question sur l'utilisation des fonds publics pour sauver les Nordiques, certains d'aussi loin que la Floride. Les résultats seront publiés demain. La direction des Nordiques a protesté contre la formulation de la question du SOLEIL, parce qu'elle fait allusion aux deniers publics. L'adjoint de M. Marcel Aubut, Luc Ouellet, prêche un appui de 55% pour une aide gouvernementale si on modifie la question ainsi: «Êtes-vous d'accord avec la mise en place d'une loterie ou d'un casino pour sauver les Nordiques?» La question est donc lancée. À nos lecteurs d'y répondre. Nous prenons vos appels jusqu'à 16 h au 686-3500. Les appels acheminés après 16 h ne seront pas comptabilisés. Comme les dirigeants des Nordiques craignent que des gens ne faussent les données en appelant à répétition, nous vous demandons de vous identifier, d'indiquer votre municipalité de résidence et votre numéro de téléphone. Les appels anonymes ne seront pas comptabilisés. Les résultats à la question suggérée par les Nordiques seront publiés dimanche.

MICHEL VASTEL

Les partenaires du OUI prennent la relève

Les «non-alignés» de la Commission Bélanger-Campeau lancent Les partenaires du OUI pour prendre la relève des commissions régionales. **A-14**

L'ÉCONOMIE

Kmart ferme trois magasins

Kmart Canada ferme le 31 mai ses deux magasins de la région de Québec et un troisième à Arthabaska, qui emploient près de 200 personnes. **B-14**

LES FAITS DIVERS

Enquête du «monstre de Beaumont»

Pour le commun des mortels, les détails relatés par la SQ sur l'agresseur de Beaumont relèguent l'histoire de la petite Aurore au second plan. **A-3**

LE QUÉBEC

Des appuis pour le chef de l'ADQ

64% des membres de la Chambre de commerce de Sainte-Foy appuient le projet de Mario Dumont d'une nouvelle union économique avec le Canada. **A-4**

L'INDEX

Annonces classées	B-4 à B-8
Arts	A-10 à A-13
Bridge	B-8
Décès	B-8 et B-9
DEDUCTO	B-5
Économie	B-11 à B-14
Éditorial	A-14
Horoscope	B-7
Le Monde	A-8
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	A-13
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT S-1 à S-14

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé, devenant un peu moins froid.
Max. -6,
min. -15
S-16

Le chef Bergeron en appelle au ministre Les forces policières livrées à elles-mêmes

QUÉBEC — Les forces policières traversent une crise sans précédent au Québec. Elles évoluent en l'absence de tout leadership, sans orientation précise ni vision d'ensemble, dénonce le directeur de la police de Québec, Normand Bergeron.

les syndicats policiers doivent, sans plus tarder, redéfinir le rôle de chacun. Quelqu'un doit siffler la fin de la récréation, laisse-t-il entendre, en pensant au ministre

Serge Ménard. Il se dit prêt à lancer le débat. «Il appartient à quelqu'un de neutre de le suggérer», c'est-à-dire à un chef d'un corps de police muni-

cipal, par ailleurs convaincu de la nécessité de pouvoir compter sur un corps policier national fort.

Autre texte page A-3



Le directeur de la police de Québec, Normand Bergeron.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

«Il faut de toute urgence que quelqu'un prenne son bâton de pèlerin» pour corriger le tir, affirme M. Bergeron, chef du troisième plus important service de police au Québec, au cours d'un entretien accordé au SOLEIL.

Sans le nommer expressément, Normand Bergeron invite l'actuel titulaire du ministère de la Sécurité publique, Serge Ménard, à assumer le leadership qui doit être le sien. Les citoyens doivent pouvoir compter sur une police efficace, disposant de l'expertise et des moyens propres à combattre la criminalité d'aujourd'hui, dit-il.

Il est temps de procéder à une véritable «autopsie de la situation, pour être en mesure de se doter d'une stratégie claire» sur ce que doit être la police, et la place de chacun dans cet ensemble.

À l'heure actuelle, le ministère n'imprime aucune direction aux 160 corps policiers de la province, regrette le chef de police de Québec. «Ça a créé des situations tendues entre les différentes organisations», principalement entre les petits services de police municipaux et la Sûreté du Québec, tout le monde cherchant à prendre la place de l'autre.

Le Québec doit mieux définir les champs d'action de la SQ et des petites municipalités, croit le directeur. Et déterminer, par exemple, s'il est encore normal qu'en 1995, des agents se déplacent pour un enjoliveur volé. «Est-ce pertinent quand on sait que même les médecins ne se déplacent plus pour un malaise cardiaque?» Normand Bergeron rappelle que les 12 500 agents de la province coûtent 1 milliard\$ par année.

L'affaire de Chambly est un symptôme flagrant du «flottement» dans lequel se débattent les organisations policières. Mais ce n'est pas le seul. Normand Bergeron, un ancien haut gradé de la Sûreté du Québec, y ajoute la volonté récemment exprimée par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal de patrouiller les autoroutes traversant son territoire.

La police de Québec n'aura pas cette prétention, annonce-t-il. «On ne cherchera pas à déloger la SQ des grandes artères de Québec pour obtenir les bénéfices des opérations de radar qui y sont menées. La SQ a développé cette expertise. Il faut la lui laisser.»

Lancer le débat

En multipliant à outrance les corps policiers municipaux dans les agglomérations de plus de 5000 citoyens, la loi 145 a fait perdre d'importantes portions de territoire à la Sûreté du Québec. Celle-ci doit aujourd'hui gérer sa décroissance. Une situation préjudiciable à l'ensemble des citoyens, prévient celui qui assume la direction de la police de Québec depuis presque 10 ans.

Chaque fois que la SQ perd un morceau de territoire, «elle perd une parcelle d'expertise» et s'affaiblit sur le plan national. Le Québec, poursuit-il, doit se demander si un corps policier ayant quatre agents à son service est en mesure de servir adéquatement sa population.

À l'exception du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, de celui de Québec et de quelques autres, la SQ est la seule à pouvoir lutter contre le crime organisé, les crimes majeurs ou de nature économique.

Normand Bergeron est d'aviso que le ministère de la Sécurité publique, les responsables municipaux, les directions des services de police, les associations du milieu et

Un géant rend l'âme



L'âge a eu raison du totem géant qui veillait sur le Jardin zoologique du Québec, à Charlesbourg, depuis 1933. Le totem a été abattu cette semaine, en raison de son état avancé de pourriture qui représentait une menace pour la sécurité des visiteurs.

page A-3

Nordiques : Rivard s'en prend au sentimentalisme de ses collègues

QUÉBEC — Prenant plus que jamais la défense des Nordiques, le député de Limoilou et délégué régional de Québec, Michel Rivard, affirme que ses collègues du caucus de la région font du sentiment en refusant l'idée d'implanter un casino à Québec pour financer la construction d'un nouveau Colisée.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Selon M. Rivard, les membres du caucus régional refusent d'envisager l'ouverture d'un casino dans la Vieille Capitale de peur de voir mourir celui de Charlevoix, mais ne peuvent prouver que leurs craintes sont fondées. «Moi, je marche sur des faits, pas sur des sentiments, contrairement à mes collègues, malgré tout le respect que je leur dois.»

Les collègues en question étaient visiblement agacés par les propos de Michel Rivard. Selon eux, M. Rivard aurait dû attendre

d'en arriver à une position commune avec le caucus avant de porter son flambeau sur la place publique. «Le délégué régional fait partie du caucus, et je ne pense pas qu'un délégué régional ait plus d'importance que le caucus, a réagi Michel Côté. Je vais vous avouer que c'est un peu plate...»

À l'instar de M. Côté, Rosaire Bertrand et Raymond Brouillet soulignent que le dossier des Nordiques est extrêmement complexe, d'autant plus que le caucus régional ne dispose pas de toutes les informations pour prendre position. «M. Rivard nous dit que le ministère des Finances a tous les chiffres des Nordiques en main,

mais le caucus en est aux rumeurs», constate M. Brouillet.

Le caucus a d'ailleurs fait parvenir au premier ministre Parizeau une demande l'enjoignant de le tenir au courant des développements afin de lui permettre de prendre une décision éclairée.

Le dossier est actuellement à l'étude au ministère des Finances, mais il s'agit de l'un des secrets les mieux gardés au gouvernement. Quant aux débordements sentimentaux reprochés par Michel Rivard, ses collègues répliquent qu'il s'agit d'une décision logique.

«Ce n'est pas du sentiment, mais tout simplement une question de business, affirme Rosaire Bertrand. Pas question de laisser construire un casino à Québec quand on s'est battu pour en avoir un à Charlevoix. Même M. Rivard a dit qu'il abandonnerait son idée si on prouve que le casino de Char-

levoix serait mis en péril.» Michel Côté ajoute que Michel Rivard «semble tout seul dans son coin...» avec ce projet de casino.

Rosaire Bertrand a tenté d'atténuer ce qui ressemble de plus en plus à une chicane de famille entre les députés du coin. «M. Rivard parlait en son nom personnel, et non au nom du caucus ni en sa qualité de délégué régional.»

Le président du caucus national du PQ admet toutefois qu'il est perçu d'abord comme le délégué régional au sein de la population.

Réunis en caucus mardi, six des dix députés de la région ont discuté de ce scénario défendu par M. Rivard. Le président du caucus national et député de Charlevoix, Rosaire Bertrand, le président du caucus régional et député de Chauveau, Raymond Brouillet ainsi que les députés Diane Barbeau (Vanier), André Gaulin (Taschereau) et Michel Côté (La Peltrie) ont rejeté cette solution.

M. Rivard, quant à lui, n'a pas voté, mais a fait part de sa dissension à ses collègues. S'il a essayé un refus clair et net avec ce scénario de casino, il croit toutefois que ses collègues ne rejettent pas l'hypothèse d'une aide de l'État dans le dossier des Nordiques.

Mais quelques coups de fil ont permis au SOLEIL de constater que les députés de la région ne veulent rien entendre d'utiliser des fonds publics pour garder les Nordiques à Québec.

Rosaire Bertrand nuance son discours à ce sujet, mais Michel Côté reste sur ses positions: «Pas question de mettre de l'argent dans les Nordiques avant que le privé n'ait levé le petit doigt.»

Michel Rivard refuse de commenter le travail du ministère des Finances, mais il répète que le conseil des ministres se penchera sur une solution d'ici quelques semaines.

Archambault Musique ouvre un super magasin à Ste-Foy

QUÉBEC — Archambault Musique ouvrira à l'automne un super magasin dans l'espace qu'occupait le magasin M à Place Ste-Foy.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Le disquaire occupera une superficie de 17 000 pieds carrés «et peut-être un peu plus», a confirmé hier le directeur général de Place Sainte-Foy, M. Benoît Gauvin.

Aucun commentaire n'a pu être obtenu d'Archambault Musique dont le magasin principal est situé rue Sainte-

Catherine à Montréal. Archambault Musique est aussi propriétaire de Musique d'Auteuil de la rue Saint-Jean à Québec.

Selon le directeur général de Place Ste-Foy, le bail avec Archambault est déjà signé et les travaux de réaménagement de l'espace devraient commencer dans un mois. L'ouverture du magasin de disques est prévue à l'automne, a-t-il précisé.

Les travaux nécessaires à

l'installation d'Archambault Musique seront le coup d'envoi du programme de modernisation du centre commercial, qui s'échelonne sur deux ans.

Place Sainte-Foy accueillera en janvier le magasin Les Ailes de la mode, le nouveau concept de grande surface du groupe San Francisco, dont le premier a vu le jour à Brossard. L'installation des Ailes de la mode exigera un réaménagement complet du mail ouest, et notamment le déplacement du supermarché Metro à l'extrémité est, où il ira rejoindre Archambault Musique.

FAITS DIVERS

Coupable de 1200 agressions sexuelles René Vallée écope de trois ans et demi d'emprisonnement

QUÉBEC — Même s'il n'a pas commis d'actes de pédophilie depuis 14 ans, René Vallée a néanmoins pris le chemin de la prison pour — en principe — trois ans et demi, hier, à cause des quelque 1200 agressions sexuelles qu'il a fait subir à un adolescent entre 1975 et 1982.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

«L'accusé a refait sa vie. Cela ne lui donnerait pas grand-chose de s'acharner contre lui. Mais le processus de réhabilitation ne se fera pas si l'accusé ne reconnaît pas son problème», a expliqué le juge Pierre Verdon en rendant la sentence, hier après-midi.

René Vallée est un homme d'affaires de Trois-Rivières. Il a agressé sexuellement JLD à plusieurs reprises alors qu'il était âgé de 11 à 18 ans. Il s'est marié en 1984, deux ans après avoir «rompu» avec JLD. Il a deux enfants et n'a pas eu d'autres démêlés avec la justice depuis ce temps.

L'homme d'affaires pourrait quitter la prison dans quelques jours, cependant. Son avocat, Me Bernard Vézina, a en effet porté l'affaire en appel et espère obtenir la remise en liberté de son client en attendant l'audition de la cause devant la cour d'appel.

Délivrance

JLD et son père trouvent juste la sentence de René Vallée. «J'ai vécu un calvaire. Aujourd'hui, la justice s'est manifestée et j'éprouve une certaine délivrance intérieure», explique JLD, aujourd'hui âgé de 31 ans. Il est toujours suivi par un psychiatre et il est sous médication. Il a suivi le procès de René Vallée, y a témoigné durant plusieurs heures. «C'était dur émotionnellement. J'ai revécu le passé continuellement.»

L'histoire de cette cause d'agression sexuelle est peu banale.

Après avoir appris les sévices subis par leur fils, les parents de JLD dénoncent René Vallée, en 1989. Mais le procureur de Trois-Rivières refuse de porter des accusations contre l'homme d'affaire, estimant les preuves insuffisantes.

La famille s'adresse alors à Me Guy Bertrand qui porte une plainte criminelle privée contre Vallée, en 1993. Le ministère de la Justice ordonne peu après une nouvelle enquête, des accusations d'agression et de sodomie sont finalement portées contre Vallée. Le procès a lieu à Québec, Vallée est trouvé coupable, et le juge Verdon vient de le condamner à trois ans et demi de prison.

L'affaire n'est pas close pour autant. Non seulement René Vallée la porte-t-il en appel, mais la famille de JLD a intenté une poursuite en dommages de 1,3 million \$ contre Vallée. La famille attend en outre la permission de la Cour suprême pour que JLD puisse continuer d'utiliser ses initiales plutôt que son nom au cours des procédures civiles.

Par ailleurs, le père de JLD réclame auprès du premier ministre Parizeau le remboursement des frais judiciaires pour la plainte privée qu'il a dû déposer. Il rencontre en outre le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, aujourd'hui à ce sujet.

Tant de procédures ne risquent-elles pas de prolonger le calvaire de JLD? «Ça vaut la peine... en autant qu'on obtienne justice», répond le jeune homme.

Le père de la victime en appelle à Parizeau et au protecteur du citoyen

QUÉBEC — À la suite du refus du ministre de la Justice de rembourser les frais occasionnés par sa plainte privée, le père de JLD, la victime de René Vallée, porte plainte au protecteur du citoyen et demande même au premier ministre Jacques Parizeau d'intervenir.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Aujourd'hui même, il doit rencontrer Me Daniel Jacoby, le protecteur du citoyen, avec lequel il discutera de sa plainte. Quant à la lettre qu'il adressait hier au premier ministre Parizeau, il rappelle, d'entrée de jeu, qu'il a «dû se substituer au procureur général afin de corriger une situation remontant à 1989».

C'est à ce moment-là qu'un substitut du procureur général, à Trois-Rivières, a refusé de porter plainte contre Vallée. À la lumière de la condamnation de Vallée, il apparaît clairement au père de la victime qu'en 1989, ce procureur a commis une erreur.

C'est pourquoi il s'est récemment adressé au ministre de la Justice pour qu'on lui rembourse les quelque 25 000 \$ de frais engagés afin de faire citer Vallée à son procès. «La réponse négative reçue

du cabinet du ministre de la Justice me dégoûte», écrit le père de JLD au premier ministre. Soulignant le caractère «exceptionnel et très spécial» de sa requête, le sexagénaire demande donc au premier ministre d'intervenir auprès du ministre de la Justice pour qu'il revienne sur sa décision.

Dans un document annexé à la lettre, l'homme rappelle que les preuves accumulées contre Vallée ont toujours été les mêmes, tant en 1989 qu'en 1994. Si le procureur de la Couronne a refusé de porter des accusations, en 1989, c'est pour des raisons obscures, avance le père de JLD.

La décision opposée d'un procureur de Québec, estime-t-il, constitue un aveu d'erreur. «Pourquoi faut-il donc que le gouvernement ne reconnaisse jamais ses torts?», demande-t-il au premier ministre, ajoutant qu'il n'a «que faire des compliments, des salamalecs et des excuses du ministre de la Justice».

L'homme, qui a jusqu'à maintenant puisé les 25 000 \$ à même les deniers de sa retraite, rappelle d'autre part au protecteur du citoyen les frais engagés par le gouvernement ou par des organismes publics pour la défense de Mario Bertrand ainsi que des juges Andrée Ruffo et Robert Sansfaçon. «Je suis d'accord pour qu'on protège certains types de fonctionnaires», écrit le père de la victime au sujet des procureurs de la Couronne, mais pas qu'on les protège à ce point où le pouvoir discrétionnaire puisse devenir une couverture utile et automatique pour camoufler l'erreur de jugement, l'incompétence ou la magouille.»

LESOLEIL

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-03-95
4-4-0
2-2-1-0

BANCO

tirage du 02-03-95
6-9-13-21-22-27-29-30-33-34
36-40-45-46-47-52-53-54-56-66

Un chargé de cours de l'Université de Sherbrooke accusé d'agression sexuelle

QUÉBEC — Un chargé de cours de l'Université de Sherbrooke a été accusé, hier, au palais de justice de Québec, d'agression sexuelle sur un adolescent avec qui il était venu skier à la station Stoneham.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Les deux hommes se connaissent depuis quelques semaines lorsqu'ils ont décidé de s'offrir quelques jours de vacances dans la région de Québec. Les parents de la présumée victime, un adolescent de 17 ans, avaient donné leur accord pour que leur fils participe à l'escapade sportive.

Ils sont arrivés vers 16h, mercredi, à Stoneham, où les attendait un condo situé au pied d'une piste. Peu de temps après, le jeune homme chaussait ses skis et partait dévaler les pentes.

C'est à son retour au condo, vers 21h, que les faits reprochés à l'accusé, François Lebeau, auraient débuté, explique-t-on à la Sûreté du Québec. Le professeur d'éducation physique aurait harcelé sa victime pendant près de



François Lebeau, un chargé de cours de l'Université de Sherbrooke âgé de 43 ans, devra revenir en cour le 16 mars pour son enquête préliminaire.

trois heures avant de l'agresser.

Traumatisé, l'adolescent aurait par la suite profité du sommeil du prévenu pour se précipiter au chalet de la station de ski. Il s'y est rendu avec la voiture de l'éducateur physique. Il aurait raconté sa mésaventure à une serveuse qui a jugé de son devoir de prévenir les policiers.

François Lebeau a été arrêté en pleine nuit, alors qu'il dormait d'un profond sommeil. Entre-temps, les enquêteurs de la SQ avaient recueilli le témoignage du plaignant.

En plus d'enseigner à l'Université de Sherbrooke, le prévenu, âgé de 43 ans, est technicien en loisirs dans une école secondaire

de l'Estrie, une institution que fréquente l'adolescent. Une solide relation de confiance s'était établie entre eux au fil des semaines.

M. Lebeau, qui n'a aucun antécédent judiciaire, a été remis en liberté moyennant le respect de certaines conditions. Il devra revenir en cour le 16 mars pour son enquête préliminaire.

twik®



TWEED D'ÉTÉ

Le mini tailleur pastel

Très couture mademoiselle Twik dans son petit tailleur court, court, court! Une exclusivité, coupé dans un tweed pied-de-coq d'été très pastel à dominance de rose ou de bleu. Veste à boutons de nacre cerclés de dorure 120.00 jupe courte 65.00 Ste-Foy et Galeries de la Capitale.



la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Selon le directeur du service de police de Québec

Le système déontologique policier a des failles



Le directeur du service de police de Québec, Normand Bergeron, rappelle souvent à ses policiers qu'ils ne doivent pas s'emporter lorsqu'ils sont en situation d'autorité.

QUÉBEC — Le directeur du service de police de Québec, Normand Bergeron, estime que le système déontologique a failli à sa tâche. Il est temps, dit-il, d'en revoir son fonctionnement.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

La loi sur l'organisation policière, qui a créé le bureau du commissaire à la déontologie et le comité de déontologie, devait avoir pour effet de corriger les comportements déviants de certains policiers.

Or, quatre ans et demi plus tard, «je n'ai pas pu appliquer une seule des sanctions imposées par le comité de déontologie policière», constate le chef de police.

Tous les agents du service de police de Québec reconnus fautifs ont porté leur cause en appel. «Ce que je regrette, c'est de ne pas avoir plus d'autorité pour régler les problèmes mineurs comme l'impolitesse. Je ne peux pas intervenir. Je dois attendre la fin des processus judiciaires.»

À l'interne, laisse-t-il entendre, ces questions auraient été réglées rapidement et les sanctions imposées aux policiers fautifs.

Selon M. Bergeron, le système déontologique québécois est non seulement trop judiciaire, mais il embrasse trop large. «Ce que j'aimerais, c'est qu'on limite au comité de déontologie les dossiers les plus significatifs.» Et que la gestion des cas d'impolitesse soit laissée aux services de police concernés.

Actuellement, plus de 25% des dossiers amenés devant le comité de déontologie ont trait à des

écarts de langage. Ces cas encombrant le système, gonflant inutilement ses coûts. Le bureau du commissaire à la déontologie et le commissaire à la déontologie bénéficient d'un budget d'environ 4,6 millions \$ par année. Ces sommes n'incluent pas les énormes honoraires commandés par les avocats des policiers.

Normand Bergeron est prêt à inviter publiquement ses 450 agents à faire preuve d'une politesse exemplaire en toute occasion dans leurs rapports avec les

citoyens. «J'ai eu une quarantaine de rencontres avec eux à ce sujet, leur rappelant que nous ne devons pas nous emporter lorsque nous sommes en situation d'autorité.»

Le directeur tient cependant à préciser qu'il est faux d'affirmer que les policiers sont souvent impolis. «Nous n'avons pas de policiers impolis.» Tout au plus «quelques membres qui réagissent peut-être rapidement».

Le chef Bergeron s'oppose par ailleurs à la création d'une «police des polices» au sens où on l'entend généralement.

Normand Bergeron penche plutôt pour une formule légère qui rassemblerait, pour des mandats

précis, des enquêteurs de différents corps de police, de la SQ et des services policiers municipaux, comme le SPCUM, celui de Québec ou d'autres.

«Ce pourrait être une banque d'enquêteurs à laquelle on ferait appel de façon ad hoc», pense-t-il.

Ces détectives ne seraient pas toujours les mêmes. Ils pourraient changer au gré des besoins de l'enquête à mener sur tel ou tel corps de police ou sur telle ou telle intervention policière.

Une suggestion qui, si elle voyait le jour, permettrait d'éliminer les dissensions entre les forces policières. Personne ne serait la police de l'autre.

Chevrette ferme le «bar ouvert» de l'assainissement

QUÉBEC — Québec injecte 500 millions \$ dans l'épuration des eaux municipales, assujettis à des normes pour faire en sorte que ces fonds publics ne soient plus un «bar ouvert» pour politiciens et consultants.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, en conférence de presse, à Québec, le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette a précisé que l'ajout d'un demi-milliard \$ profitera à une quarantaine de villes regroupant plus de 300 000 âmes.

Selon lui, les travaux créent 7500 emplois. Quand tout sera complété, en l'an 2000, les systèmes d'épuration rejoindront 98 % des citoyens desservis par un réseau d'égout. Ce pourcentage est de 75 %, en ce moment, et il était de 2 %, en 1978.

Pour M. Chevrette, les 5 milliards \$ dépensés par la province dans l'assainissement urbain n'ont pas amélioré «substantiellement» la qualité de l'eau. L'absence de concertation avec les industries, où des progrès importants ont été réalisés, selon lui, et avec le secteur agricole, où peu a été fait, explique le manque de résultats.

Le ministre a aussi clairement évoqué qu'il y a eu coulage de fonds. Il a laissé entendre que des maires se sont trainés les pieds, faute d'en assumer la note. Confier à la Société québécoise d'assainis-

sement des eaux (SQUAE) la maîtrise d'œuvre des travaux, a amené les municipalités à ne pas se sentir responsables des dépenses.

«Moi, je prétends que c'était devenu une mine d'or, une manne dans laquelle se délectaient les bureaux d'ingénieurs, étude après étude.» Il a donné l'exemple de l'assainissement du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où pas moins de 13 firmes de consultants ont été mises à contribution.

«Étaient-ils tous nécessaires ou étaient-ce des récompenses pour beaux gestes posés pour faire une caisse électoral.»

La SQUAE ne «contrôlait pas tout. Il y avait des pressions de l'extérieur extrêmement fortes, surtout à la veille d'une campagne électorale, pour confier des mandats.»

Il a tenu à exonérer de tout blâme le président de la Société, M. Jean-Yves Babin. «On ne peut pas reprocher à un gars de répondre à des ordres politiques, surtout quand il est fonctionnaire.»

M. Chevrette n'a pu dire combien ont été gaspillés et s'il fera enquête. Mais il a édicté de nouvelles normes pour les nouveaux projets de même que le milliard \$ de travaux en cours. «Pour l'instant,

moi, j'ai fermé le bar ouvert!»

Désormais, la SQUAE servira d'organisme conseil. Les villes s'engageront à bâtir les installations selon un échéancier prévu et des budgets strictement délimités. Des coupes budgétaires puniront les retardataires.

«Finir le marbre dans les entrées des usines d'épuration. Le suréquipement inutile, on y verra.»

L'Association québécoise des techniques de l'environnement accueille favorablement les gestes posés par le gouvernement. «Sans les 500 millions \$, les milliards de dollars investis à ce jour n'auraient rien donné, a expliqué son vice-président, Michel Emond. Cela aurait été injuste pour les municipalités qui se sont dotés de l'équipement. Mais il faudra surveiller les villes tentées d'aller vers les technologies non éprouvées et les moins dispendieuses», a-t-il dit en substance.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec réserve elle aussi un «accueil positif. La SQUAE est écartée des projets, une source que nous avons identifiée pour les dépassements des coûts, a fait valoir son président, Gaëtan Lefebvre. La surveillance sera confiée aux ingénieurs du ministère et la responsabilité des travaux, aux villes.»

Selon l'avocate du «monstre de Beaumont»

«Un scénario dantesque»

QUÉBEC — «Scénario dantesque», s'est écriée l'avocate du «monstre de Beaumont» après avoir entendu la preuve de la poursuite de l'enquête sur cautionnement. Pour le commun des mortels, en fait, les détails relatés par l'enquêteur de la Streté de Québec dépassent l'entendement, au point, disaient plusieurs, de reléguer l'histoire de la petite Aurore au second plan.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les renseignements sur cette affaire qui avaient filtré jusque-là ne représentaient que la pointe de l'iceberg. Les gens présents hier dans la salle d'audience avaient peine à retenir leur répulsion. Même l'accusé s'est élevé à deux reprises contre le récit qu'il entendait.

«As-tu fini, là, a-t-il lancé à l'enquêteur. J'en ai assez d'entendre des merveilles!»

Ramené à l'ordre par le juge, l'homme de 35 ans lui a poliment répondu, promettant de demeurer calme. Quelques minutes plus tard, cependant, il devait de nouveau s'écrier: «C'est assez les conneries!»

Puis, il s'est mis à sangloter. Tout le reste du temps, il est demeuré prostré, la tête entre les jambes, hochant parfois la tête et se la prenant à deux mains en d'autres occasions.

Le procureur de la Couronne, Me François Huot, a pu faire entendre ses deux témoins et, compte tenu de l'heure tardive, la preuve de Me Gilberte Deschênes a été reportée à ce matin. Avant le témoignage un peu confus de la travailleuse sociale de la Direction de la protection de la jeunesse, qui a décrit le cas comme «le plus terrible et le plus horrible» de sa carrière, c'est surtout celui de l'enquêteur Bertrand Bérubé, de la SQ, qui a retenu l'attention.

En détails, il a expliqué en quoi consistaient les gestes reprochés au prévenu, au point où le juge Jean Drouin a indiqué au procureur de la Couronne qu'il en avait assez entendu, compte tenu qu'on se trouve au stade de l'enquête sur cautionnement. Tous ces faits se sont déroulés au fil des 24 démenagements en 13 ans de l'individu avec l'une ou l'autre de ses ex-conjointes. Il aurait entre autres causé un avortement de la première en la rouant de coups de poings.

Le même genre de sévices était

aussi dirigé vers les enfants, principalement les deux plus âgés. En outre, comme on l'a déjà appris, il en aurait placé un sous le robinet et lui aurait mis des excréments dans la bouche.

Il aurait battu les garçonnets au point où ils avaient les fesses en sang et de perdre des cheveux, et au point où lui-même s'est fracturé un poignet. Tout instrument semblait être bon pour s'en prendre à eux, allant du couteau au bâton et à la barre de fer.

Quand les enfants vomissaient, il les aurait contraints à ravalier le tout. L'un d'eux aurait aussi été blessé à la bouche avec du lait excessivement chaud.

Régulièrement, semble-t-il, l'individu aurait torturé les organes génitaux de ses fils. C'est sans compter les menaces de mort formulées d'une façon outrageusement cruelle.

Pour assourdir leurs cris lorsqu'ils étaient battus, le «bourreau» leur aurait enfilé une tige d'oreiller sur la tête, et pour que la DPJ ne s'aperçoive de rien, il les aurait frappés longuement sous les pieds, au point où l'un ne pouvait plus mettre ses souliers. Celui qui faisait de l'incontinence nocturne pouvait passer la moitié de la journée le visage dans son urine, et, pour le «guérir», son père le privait de tout liquide durant six à huit jours, ou encore il lui urinait carrément dessus. Pour apprendre au plus jeune à devenir propre, il lui donnait trois suppositoires et lui faisait boire cinq ou six grands verres d'eau avant de le placer sur le cabinet de toilette.

Parfois, les enfants étaient affaiblis par la privation de nourriture et, pour les narguer, leur père leur montrait son pénis en leur disant que c'est ce qu'ils mangeraient au souper. «G. a l'air d'un Éthiopien», a commenté l'enquêteur au sujet de l'un des enfants.

Depuis septembre dernier, les enfants ont été retirés à leur père mais ce dernier a réussi à organiser la fugue de l'un d'eux à deux reprises. Aussi invraisemblable que

cela puisse paraître, l'enfant dit aimer son père et veut retourner avec lui, souhaitant qu'il se fasse soigner.

Il n'en demeure pas moins, selon le policier et la travailleuse sociale entendus hier, que toutes les présumées victimes craignent énormément celui qu'ils considèrent comme le «grand manitou qui dirige tout», d'après les termes de l'enquêteur. Les enfants sont persuadés que, s'il les retrouve, c'est leur arrêt de mort.

Trop dangereux Un géant terrassé

QUÉBEC — Pourri à la base, devenu une menace depuis quelques années pour la sécurité des visiteurs, le totem qui trônait depuis 62 ans sur les terrains du Jardin zoologique du Québec, à Charlesbourg, vient d'être abattu.

LE SOLEIL

Surnommée «Le nid de l'aigle», cette sculpture géante de 66 pieds avait déjà au moins 70 ans lorsqu'elle fut donnée au Jardin zoologique par la Société zoologique de Québec.

Les «restes» du totem ne seront pas déplacés. Entouré d'une clôture, le géant terrassé fera encore l'admiration des visiteurs du jardin, l'été prochain. Mais Mme Louise Morency, de la société zoologique, a promis qu'il sera remplacé si l'organisme devient propriétaire du jardin.

Ce mât totemique a une histoire étrange. Il fut trouvé, en 1927, par l'ethnologue bien connu Marius Barbeau dans une forêt des Rocheuses, à la frontière de l'Alaska et de la Colombie-Britannique.

Il a été sculpté, vers 1860, dans un seul tronc d'arbre (un cèdre géant) par un indien de la région de la rivière Nass, nommé Akstakl, du clan du Loup.

Contrairement à la croyance



L'âge a eu raison du totem géant qui veillait sur le Jardin zoologique du Québec, à Charlesbourg, depuis 1933. Des spécialistes ont diagnostiqué, dès 1990, un état avancé de pourriture qui représentait une menace pour la sécurité des visiteurs. Le totem a été abattu cette semaine.

générale, les figures d'un totem ne représentent pas des dieux païens, mais plutôt des images héraldiques, tout comme celles des familles nobles. Elles racontent les faits et gestes de la tribu qui le possédait. Dans le cas du totem du jardin zoologique, il commémore, en neuf figures, les exploits du clan de l'Aigle et d'un

de ses chefs réputés, Githawn (Mangeur-de-Saumon).

Acquis par M. Barbeau pour le compte de la Société zoologique de Québec, il fut transporté à Québec par chemin de fer à partir de Prince-Rupert. On a dû le sectionner en deux morceaux pour qu'il puisse trouver place sur les wagons.

Il fut offert au jardin zoologique en mai 1933 et installé dans la partie la plus haute du jardin surplombant un étang où s'ébattaient cygnes, canards et flamants. On l'a repeint en 1950, puis, de nouveau, en 1962. Mais, en 1990, on détecta que le bois était pourri et qu'il faudrait, éventuellement l'abattre. Ce qui fut fait cette semaine.

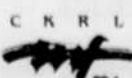
CARREFOUR TIERS-MONDE
454, Caron
Québec, Qué. G1K 8K6
Canada
Tél.: (418)647-5853
Fax.: (418)647-5719

Pour un monde solidaire

«Si vous êtes persuadés que vous êtes trop petit pour influencer la situation, pensez à la possibilité de dormir avec un maringouin dans votre lit.»

Anita Robbick, femme d'affaires

LE SOLEIL



CJMF
93.3 fm

Ces messages sont publiés grâce à l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) mais ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence.

LA POLITIQUE

Le bataclan...

Les vieux, qui auraient déjà raison de déclencher une émeute pour être burlesquement appelés les aînés ou le troisième âge, sont désormais menacés d'une DPA en plus. Comme les jeunes ont leur DPJ.

DPA pour Direction de la Protection des Aînés; sûrement pas DPV bien sûr, dans la logique de l'illogisme qui sont leur lot. La proposition est venue, hier, à Saint-Georges de Beauce. Et de qui pensez-vous? D'un jeune de 34 ans, qui fait profession de s'occuper des vieux; même qu'il retourne aux études pour s'en occuper encore mieux. Donc, d'un jeune qui travaille à s'assurer un emploi pour longtemps.

Parce qu'avec une DPA, les vieux auront besoin de trois fois plus de monde pour s'occuper d'eux. Les parents qui refilaient déjà leurs enfants à la DPJ pourront désormais refiler aussi leurs mères et leurs pères à une organisation quelconque. Le plus sûr moyen qu'il n'y ait plus un seul chrétien de cette province qui se sente le moins responsable de qui que ce soit!

Madame Vézina s'est retenue pour ne pas rire. À moins que ce ne soit d'un clin d'oeil ou d'un gag à un voisin ou une voisine commissaire, parce qu'il faut vous dire qu'elle est bien espiègle la présidente de la Commission des vieux sur l'avenir du Québec. Monique Vézina n'est pas sur la terre pour s'ennuyer, ni pour ennuyer. Et ça paraît.

L'ancienne ministre et son équipe étaient de passage à Saint-Georges, hier après-midi, pour jaser souverainement. Le tableau se prenait.

En avant de la grande salle du Complexe Sartigan, juste derrière la présidente, se trouve un chevalet surmonté de grandes feuilles blanches où les vieux sont invités à signer leur autographe. Ce sont eux les vedettes, non? Juste à côté, est brandie une réplique géante,



Mme Monique Vézina, présidente de la Commission des aînés sur l'avenir du Québec.

environ un mètre sur 1,5 m, de l'avant-projet de loi dont vous avez tous reçu copie dans votre boîte à lettre. À mesure que se déroule le forum, une personne s'occupe de tourner les pages de la superbrochure de manière à bien faire lire à chacun des beaux gros mots de huit centimètres de haut.

par
ALAIN
BOUCHARD

À SAINT-GEORGES

Hommage à Paul Rose!

Madame Vézina, la preuve qu'elle n'est pas parfaite, demande à l'assistance de ne pas applaudir les débats. Dommage. Ça donne un peu l'impression d'un voyage organisé, justement pour des gens qui en ont déjà plus que leur part.

Pour le reste, elle est sublime.

Joli tailleur vert espoir assorti d'un tout aussi joli foulard rose fuchsia romance. Elle anime debout, pour au moins la moitié du temps: quatre heures en l'occurrence, hier. Elle sourit magnifiquement. Ses yeux brillent. Elle échange plein de regards et sourires complices, voire moqueurs, avec ses coéquipiers et coéquipières; quand ce ne sont pas carrément des mots d'humour, avec sa vice-présidente Thérèse Bergeron surtout. Elle croque tranquillement ses petits biscuits d'avoine, avale son café goutte à goutte.

La plus belle femme de 59 ans du Québec serait libre en plus. Allez, les gars! Il y a deux forums de vieux ce week-end à Québec: le premier cet après-midi au Centre Lucien-Borne et l'autre demain après-midi au Patro Roc-Amador.

À part un juriste à la retraite qui s'ennuie manifestement du prétoire, et un pittoresque Français directement sorti d'un roman de Pagnol, les quelque 130 vieux de la salle ont été saisis de calme et de sérénité. Le blues de la pension de vieillesse fédérale n'a pas eu lieu, mais alors pas du tout. Un type est même venu rendre hommage à René Lévesque, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Gilles Rhéaume et, tenez-vous bien, Paul Rose. C'est tout vous dire.

L'après-midi s'est surtout étiré sur ce que le juriste a appelé le bataclan du projet, c'est-à-dire la tuyauterie sémantique. Et c'est lui-même qui l'a étiré tout le long!

Ou bien le PQ et le Bloc avaient très bien organisé leurs flûtes. Ou bien les vieux Beaucerons savent assez compter pour avoir compris depuis longtemps que les rentes d'Ottawa sont simplement un retour partiel des impôts qu'ils y ont payés.

À moins qu'ils se fichent de tout ça parce qu'au fond, ils se sentent aussi américains que canadiens.

Dans une région où le très visible restaurant Au Vieux Saint-Georges est orné de la Statue de la liberté et du pont de Brooklyn, tout est possible.



La Commission de la capitale, visitait les gens de Loretteville, hier soir.

LES COMMISSIONS
SUR
L'AVENIR
DU
QUÉBEC

Des fleurs et un pot pour Mario Dumont

QUÉBEC — Comme les récents sondages l'indiquent, le chef du parti de l'Action démocratique, Mario Dumont, jouit d'une popularité grandissante au Québec. Il a pu s'en rendre compte, hier soir, lors des audiences de la Commission de la capitale, qui était de passage à Loretteville. Mais il a aussi dû payer une petite rançon de la gloire.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Mario Dumont, qui siégeait hier, a d'abord reçu un gros coup de pouce de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy. Le mémoire présenté par la chambre, sous forme de sondage maison effectué auprès de ses membres, a donné un appui massif au projet d'union économique de l'ADQ.

Chiffres à l'appui, les deux représentants sont venus dire aux commissaires que les gens d'affaires de la région veulent des faits, des preuves quant aux effets économiques de la souveraineté. «Des informations additionnelles sur le volet économique du projet de loi sont nécessaires pour que les gens d'affaires, et la population en général, puissent prendre une décision éclairée», ont indiqué Diane Girard et Serge Coulombe.

La chambre, qui a consulté 300 de ses 1200 membres, conclut que, «sur la base de ce qu'ils en savent actuellement, 69% de nos membres répondraient NON à la question posée dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté».

Mais les représentants de la chambre de commerce se disent toutefois majoritairement opposés au statu quo. Leurs membres considèrent que l'option de l'ADQ prônant une association économique avec le Canada est de loin la plus satisfaisante, et ce, même s'ils croient que l'accession à la souveraineté ne nuit en rien aux relations d'affaires de la province avec ses voisins.

Près de 65% des gens d'affaires interrogés par leur chambre épousent la cause de l'ADQ, révèle le sondage, des chiffres qui ont évidemment ravi Mario Dumont.

En fait, plus le projet de souveraineté du Québec se rapproche d'une union avec le Canada, plus l'appui de milieu des affaires à ce projet augmente, a résumé Mme Girard.

La chambre insiste aussi pour que le Québec tranche le plus vite

possible de façon nette et précise. De plus, les représentants de l'organisation ont tenu à souligner à quelques reprises qu'ils ne défendaient aucun parti politique dans le mémoire, mais ne voulaient que diffuser ce que leurs membres pensent du débat en cours.

Mario Dumont, le centre d'intérêt de cette séance de la commission, n'a pas reçu que des fleurs. Des citoyens qui ont pris la parole, en particulier Paul Dubé, de Lac-Saint-Charles, l'ont écorché sans ménagement. «Je vous ai entendu, l'autre fois à la télévision, dans votre foi juvénile dans le peuple québécois, dire que les Québécois sont capables de se prendre en main, lui a lancé M. Dubé. Maintenant, je vous demande de faire le petit pas de plus pour monter jusqu'à la souveraineté.»

M. Dubé a ensuite invité Dumont à «choisir une chaise, bleue ou la rouge. Je ne vous suis pas très bien, à moins que dans votre arrière-boutique, vous en préparez une mauve...»

Impassable, M. Dumont lui a suggéré simplement de se procurer la question référendaire rédigée par son parti.

La BBC à la commission

Le débat référendaire semble soulever un certain intérêt de l'autre côté de l'Atlantique. Assez pour que la célèbre BBC de Londres dépêche un de ses journalistes en mission au Québec.

Le journaliste Robin Dancelow a assisté aux travaux de la commission à Loretteville. Tout juste débarqué au Québec, le reporter anglophone semblait un peu perdu dans cet océan francophone.

M. Dancelow s'attendait à plus d'effervescence. Des pancartes, une manifestation, enfin n'importe quoi pour faire une bonne «clip» au bulletin télévisé. Les gens qu'il a croisés lui ont suggéré de revenir au moment du référendum. «Oui, mais y aura-t-il un référendum?» demande-t-il. «Who knows Mr Dancelow...», lui a-t-on répondu.

Les Inuit plaident pour un Canada uni

KUUJUAQ (PC) — La Commission du Nord sur l'avenir du Québec a été accueillie par des plaidoyers pour le maintien d'un Canada uni, hier à Kuujuaq, le centre administratif du Nunavik québécois.

Adamie Tomasi, représentant du village de Kangirsuq, a raconté que c'est le gouvernement fédéral qui est venu à son secours lorsque des difficultés de subsistance se sont présentées pour son mode de vie traditionnel.

«Je suis content que ce grand pays existe», a dit M. Tomasi.

Une trentaine d'Inuit s'étaient déplacés dans un centre communautaire pour assister aux travaux de la commission. Mais la séance a été difficile, voire pénible. Le système de traduction en trois langues (français, anglais et inuktitut) ne facilitait pas le contact et la glace a été difficilement brisée entre les membres de la commission et la communauté autochtone.

Un autre Inuk, Johnny Peters, a demandé pourquoi les Québécois

voulaient se séparer du Canada. Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, qui représentait le gouvernement, a expliqué que les Québécois voulaient assurer, comme les Inuit, la survie de leur culture. Pour cela, ils devaient contrôler leurs taxes, leurs lois et le droit de signer des traités. Mais le ministre Garon ne l'a pas convaincu. M. Peters a ajouté qu'il ne reconnaissait pas le droit à la séparation pour les Québécois francophones et a même invité les insatisfaits «à retourner en France».

Un jeune, Sandy Dunkin, a déploré que toutes les affiches mises en place par les organisateurs de la réunion étaient unilingues françaises alors que l'anglais est la langue seconde la plus comprise par les Inuit.

TOYS "R" US

LA CASSETTE VIDÉO DU ROI LION
EST MAINTENANT DISPONIBLE!



16⁹⁹

Walt Disney
CASSETTE VIDÉO
DU ROI LION



COLLECTION CHEFS-D'ŒUVRE
DE DISNEY



AU
CHOIX
19⁹⁹
L'UNITÉ

© The Walt Disney Company.

5\$
DE
REMISE
PAR LA POSTE*
SUR DES JOUETS
«ROI LION» DE
MATTEL!

*Après avoir acheté la cassette vidéo du Roi Lion de Disney et un jouet «Roi Lion» de Mattel à 10 \$ ou plus. Causés complètes dans la cassette vidéo du Roi Lion et sur les boîtes de jeux à poster des présentations de Disney en magasin.

• ANJOU 7200 Louis H. Lafontaine Boulevard
• BROSSARD 6855 Taschereau Boulevard
• LASALLE 7125 Newman Boulevard
• LAVAL 2600 Daniel Johnson Boulevard
• VANIER 475 rue Soumande

• STE. FOY Place Laurier, 2700 Laurier Boulevard
• POINTE CLAIRE 6301 Trans Canada Hwy
• ST. LAURENT 3610 Chemin de la Côte Vertu
• ST. BRUNO 655 Boulevard Des Promenades
• SHERBROOKE 3050 Portland Boulevard

• CHICOUTIMI 1401 Boul. Talbot
• TROIS-RIVIÈRES 3925 Boul. Des Forges
OTTAWA/HULL
• NEPEAN 1683, chemin Merivale
• ST-LAURENT 1200, boul. St-Laurent
• GATINEAU 25, chemin De la Savane



Apportez n'importe quelle annonce locale concurrente sur des jouets. L'article et le prix doivent figurer sur l'annonce. Le concurrent doit avoir en stock. Nous offrons le même prix après que le montant du bon de Toys "R" Us est déduit du prix initial. Ne s'applique pas aux annonces de rabais en pourcentage ou aux soldes, aux offres avec bons ou primes. Clauses en magasin.

Consultez votre magasin local pour connaître ses heures d'ouverture.

• POLITIQUE LIBÉRALE DE RETOUR • CHÈQUES-CADEAUX EN VENTE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!

Détroussée de 1 milliard \$ par l'État La SAAQ perd un revenu de 100 millions

QUÉBEC — Détroussée d'une somme de 1 milliard \$ qu'elle a dû verser au fonds consolidé de la province, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) est privée de revenus de placement atteignant approximativement plus de 100 millions \$.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

En 1993, avant que l'État ne mette la main sur ce milliard \$, les revenus de placement de la SAAQ s'élevaient à 486 millions \$, soit près de la moitié de l'ensemble des revenus de la société d'État.

Selon le président-directeur général de la société d'État, Georges Lalande, la ponction de 1 milliard \$ dans la réserve de stabilisation, combinée à une réduction des taux d'intérêt sur les marchés de l'argent, coûtera « une

centaine de millions \$ » à la SAAQ.

M. Lalande s'empresse toutefois de préciser que ce manque à gagner n'influencera aucunement la facture des coûts du régime québécois de l'assurance automobile. À cet effet, il souligne que la baisse, en 1994, du nombre d'accidents mortels et d'accidents avec blessés sur les routes du Québec allait freiner l'accroissement des coûts des indemnités versées aux victimes. D'ailleurs, pour la première fois depuis des lunes, le nombre de décès sur les routes est inférieur à 900.

La décision, en mai dernier, de

l'ancien ministre des Finances, le libéral André Bourbeau, de puiser 1 milliard \$ dans les coffres de la SAAQ a fait chuter à 657 millions \$ la réserve de stabilisation de la société. Pour compenser cette perte et renflouer un tant soit peu la réserve de stabilisation, dans laquelle les sommes versées en trop par les assurés sont déposées afin de prévenir d'éventuels coups durs, le gouvernement s'est engagé à remettre une somme de 120 millions \$ par année pendant dix ans à la SAAQ.

De plus, le gouvernement a promis à la société d'État qu'il interviendrait si la réserve de stabilisation devait diminuer sous la barre des 300 millions \$.

Georges Lalande explique que

la SAAQ serait dans une bien meilleure position si elle avait pu conserver son milliard de dollars et bénéficier des revenus de placement. « Calculez les intérêts accumulés sur un montant de 1 milliard \$ sur une période de dix ans et le montant initial doublerait », commente le PDG.

Il est intéressant de noter que le milliard \$ siphonné à la SAAQ n'a pas encore été complètement encaissé par le ministère des Finances. En effet, une première ponction de 675 millions \$ a été faite en mars 1994 et une dernière tranche de 325 millions sera soustraite des livres de la SAAQ à la fin du mois.

Les péquistes, alors dans l'opposition, avaient déchiré leur chemise à la suite du geste

d'André Bourbeau. Aujourd'hui au pouvoir, ils entendent toujours récupérer la dernière tranche de 325 millions \$. « C'est la loi votée par l'ancien gouvernement qui le veut ainsi », laisse-t-on entendre au cabinet du ministre des Transports, Jacques Léonard.

À quatre reprises durant son mandat (en 1987, 1990, 1992 et 1993), l'ancien gouvernement libéral a puisé à sa guise dans la réserve de stabilisation de la SAAQ pour la dégarnir de 2,2 milliards \$.

À la suite du jugement de la cour supérieure déclarant illégales et inconstitutionnelles ces ponctions, le gouvernement du Parti québécois a décidé de maintenir les démarches d'appel entreprises par les libéraux.



Même défit dans Brome-Missisquoi, Jean-François Bertrand ira à Ottawa.

Bertrand, nouveau bras droit de Bouchard

OTTAWA (PC) — Même s'il a mordu la poussière à l'élection partielle dans Brome-Missisquoi le 13 février, tout indique que le candidat bloquiste Jean-François Bertrand sera à Ottawa aussi souvent que le député libéral élu Denis Paradis.

par JOËL BELLAVANCE

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a en effet annoncé hier la nomination de M. Bertrand à titre de conseiller politique au sein de son cabinet.

Ancien ministre des Communications du gouvernement péquiste de René Lévesque de 1981 à 1985, M. Bertrand aura un mandat très large auprès de M. Bouchard. Il s'occupera notamment de stratégie référendaire et des relations entre le Bloc québécois et le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau.

« Son mandat n'est pas restrictif. Il aura un mandat assez général », a indiqué Mme Marthe Lawrence, attachée de presse de M. Bouchard.

M. Bertrand a d'ailleurs été aperçu dans les couloirs du Parlement à plusieurs reprises au cours des derniers jours. Il était notamment présent lorsque M. Bouchard a repris ses activités politiques le 22 février.

Le député libéral Denis Paradis a refusé de commenter la nomination de son ancien adversaire au bureau du chef bloquiste.

Comble du hasard, une autre adversaire de M. Paradis lors de l'élection partielle, la candidate réformatrice Line Maheux, se trouve aussi dans la capitale fédérale de manière permanente depuis la semaine dernière.

Mme Maheux travaille en effet au bureau du chef réformatrice, Preston Manning, où elle s'occupe des questions touchant le Québec et des relations avec les médias francophones.

Mme Maheux n'a récolté que 1 % des voix lors de l'élection partielle, laquelle a permis au Parti réformatrice de faire son entrée sur la scène politique au Québec.

À la veille d'un référendum La « cause » ne fait plus vibrer les artistes d'ici

MONTREAL (PC) — La ferveur souverainiste chez les artistes québécois paraît s'être grandement refroidie depuis l'épisode référendaire de 1980, si on se fie à un reportage diffusé mercredi soir, à l'émission *Le Point*, de Radio-Canada.



« Si jamais le OUI gagnait au référendum, je ne suis pas sûr que je resterais au Québec », a dit Jean-Louis Roux.

Alors que les artistes qui ont milité intensément lors du référendum de 1980 ont vieilli et cédé à l'âge de leur combativité, explique le chansonnier Raymond Lévesque, les plus jeunes donnent l'impression d'avoir « perdu le feu sacré ».

De fait, de jeunes artistes comme Julie Masse, Lynda Lemay et Mitsou, ont refusé l'invitation du journaliste Alain Gravel de participer à l'émission.

Un vieux de la vieille, Yvon Deschamps, confesse de son côté qu'il « vibre moins » à l'idée de l'indépendance du Québec, même s'il se dit toujours souverainiste. L'humoriste confie qu'il est « moins sûr » de ses convictions, bien qu'il demeure certain, précise-t-il, que la cause elle-même de la souveraineté reste bonne.

L'auteur de la célèbre réplique: « un Québec indépendant dans un Canada fort », ajoute qu'il ne pourrait plus aujourd'hui monter sur une scène pour défendre la cause de la souveraineté, tant son malaise est grand.

Plus subtil

Dan Bigras, l'une des rares figures de la nouvelle génération artistique québécoise ayant participé à l'émission, ne partage pas le point de vue d'Yvon Deschamps.

Le chansonnier croit que l'assimilation culturelle des Québécois se poursuit toujours, mais de manière plus subtile. Pour illustrer son propos, M. Bigras a recours à une image: « Les Hell's Angels, ils sont moins en bicyclette. Ils sont en cravate et font des affaires », avance-t-il.

Gilles Vignault, souligne-t-on, a refusé de participer à l'émission, expliquant vouloir attendre avant de parler. Dominique Michel s'est dite trop occupée. Jean-Pierre Ferland a refusé de se prononcer. Sous les feux de la caméra, Monique Mercure a littéralement repoussé l'équipe de reportage intéressée à recueillir son avis.

Sans surprise, l'homme de théâtre Jean-Louis Roux, aujourd'hui sénateur, s'est carrément dit opposé à la souveraineté du Québec.

M. Roux a même dit songer à un exil vers le vieux continent si jamais le OUI devait l'emporter au prochain référendum. « Si jamais le OUI gagnait au référendum, je ne suis pas sûr que je resterais au Québec », a-t-il fait savoir.

« Même si je respecte l'option nationaliste, a-t-il soumis, je suis même prêt à admettre que la très grande majorité d'entre eux ont même l'esprit ouvert, le nationalisme est quand même pour moi un mouvement de l'esprit qui rapetisse les choses, et qui peut aboutir très facilement sur de l'intolérance ».

Consternation chez les péquistes

QUÉBEC (PC) — Le peu d'enthousiasme des artistes québécois face au projet souverainiste à la veille du référendum de 1995, leur refus de s'engager, comme ils l'avaient faits en 1980, a consterné la famille péquiste.

Hier, le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Boulerice, critique de la Culture pendant plus de sept ans alors que le PQ était dans l'opposition, était bouleversé, lui qui pendant toutes ces années a répété aux gens de sa formation de ne pas tenir le milieu culturel pour acquis.

« Cette attitude m'inquiète, a-t-il avoué au cours d'un entretien téléphonique, même si dans le cas du comédien et sénateur Jean-Louis Roux, je suis prêt à lui aider à faire ses boîtes. »

Il a cependant endossé la déclaration du sénateur Roux lorsqu'il faisait une allusion à l'émergence du national-socialisme, le parti nazi d'Adolf Hitler.

« Il n'a peut-être pas choisi le bon exemple en parlant de l'Allemagne des années 30, a précisé M. Boulerice, mais il a voulu démontrer que, peu importe du côté où tu es, si les intellectuels et les artistes se taisent dans un débat fondamental, comme celui qui nous concerne, cela signifie qu'il n'est pas complet. »

Dès 1985, à son arrivée à l'Assemblée nationale comme membre de l'opposition officielle, M. Boulerice avait effectivement signalé à ses collègues que le PQ avait « une énorme côte à remonter », dans ce secteur.

« Le milieu de la culture, a-t-il souligné, avait un petit goût amer de nous. Moi, je leur disais qu'il fallait dissocier PQ et souveraineté. Durant les dernières années, j'ai senti, dans mon propre parti, qu'il était difficile de parler de culture. Je leur ai dit qu'ils erraient en pensant que ce milieu nous était inconditionnellement acquis. »

Le député est toutefois prêt à se remettre au travail pour tenter de rallier le secteur culturel à la cause souverainiste.

Léonard ne veut plus du PDG de la SAAQ Lalande deviendrait curateur public

QUÉBEC — À moins que le mouvement de sympathie des employés de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) à l'endroit de leur patron réussisse à convaincre Jacques Parizeau de le maintenir dans ses fonctions, Georges Lalande pourrait devenir le prochain curateur public du Québec.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le mandat de cinq ans de l'actuelle curatrice publique, Nicole Fontaine, est terminé depuis le mois de février. Mme Fontaine demeure en poste tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas décidé si elle sera nommée pour un nouveau mandat ou si une nouvelle personne doit prendre les guides de cet organisme gouvernemental.

Des informateurs ont affirmé au SOLEIL que Georges Lalande serait sur les rangs pour succéder à Nicole Fontaine. Ne faisant plus partie des plans du ministre des Transports, Jacques Léonard, le PDG de la SAAQ serait même en tête de la liste des candidats maintenant que Daniel Jacoby a été confirmé dans ses fonctions de protecteur du citoyen.

L'avenir immédiat de Georges Lalande repose essentiellement sur l'intérêt que portera le premier ministre Parizeau au tollé des employés de la SAAQ contre le départ de leur PDG. Selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre, pas moins de 1485 salariés de la SAAQ, dont 700 à Québec, ont signé une pétition afin que Georges Lalande, qui est en poste depuis le mois d'avril 1993, ne soit pas victime du « ménage » en cours dans la haute fonction publique.

Par ailleurs, des rumeurs laissent entendre que le sous-ministre

du ministère des Finances, Alain Rhéaume, pourrait bientôt être remplacé. Le gouvernement attendrait la présentation du budget pour procéder au remplacement de M. Rhéaume.

Séguin aux Finances ?

Il semble qu'André Delisle, vice-président aux finances et à la planification à Hydro-Québec, serait le candidat du gouvernement au poste de sous-ministre aux Finances. Le nom de l'ancien ministre du Revenu, Yves Séguin, circule dans certains milieux.

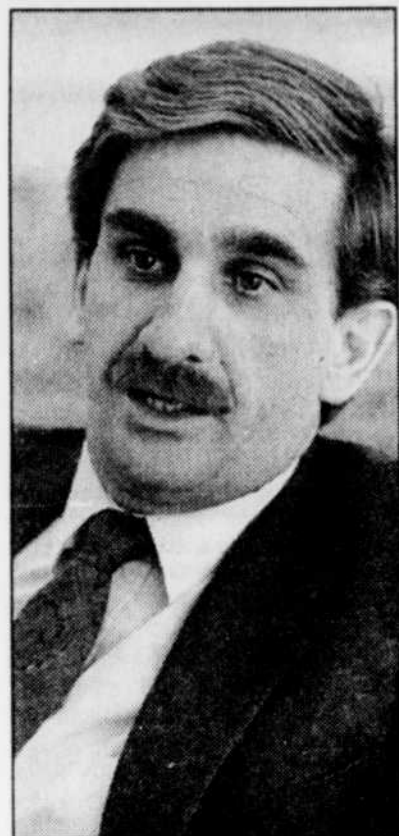
Tout en confiant qu'il avait rencontré le ministre Jean Campeau, M. Séguin a indiqué que le poste de sous-ministre aux Finances ne lui a pas été offert et que, de toutes façons, ça ne l'intéressait pas.

Dans sa livraison d'hier, *La Presse* annonçait le départ de Pierre Gabrièle qui occupait le poste important de secrétaire général associé aux emplois supérieurs. Il est remplacé par Pierre Bernier qui quitte son poste de sous-ministre des Affaires municipales. C'est André Trudeau qui va le remplacer. Ex-sous-ministre à la Santé et aux Services, M. Trudeau laisse son poste à Luc Malo, directeur du Centre jeunesse de Montréal.

Par ailleurs, le haut fonctionnaire

Un autre dédoublement

OTTAWA (PC) — Le député bloquiste Michel Guimond réclame qu'Ottawa mette la clef dans la porte du Collège de la garde côtière de Sydney, en Nouvelle-Écosse, afin d'économiser quelque 10 millions \$ par année et permettre à des institutions provinciales telles que l'Institut de marine de Rimouski, au Québec, de prendre la relève. M. Guimond a dit estimer que cette fermeture aurait d'ailleurs dû être annoncée dans le budget déposé cette semaine par le ministre des Finances, Paul Martin, d'autant plus que le maintien de ce collège constitue « un dédoublement coûteux et inutile ». « Je me demande comment le gouvernement fédéral peut maintenir ouvert ce collège, alors que des institutions comme l'Institut de marine de Rimouski, le Pacific Maritime Training Institute de Vancouver et le Marine Institute de Terre-Neuve peuvent offrir les mêmes services », a déclaré le député bloquiste.



L'ancien ministre Yves Séguin a indiqué que le poste aux Finances ne l'intéressait pas.

re Aubert Ouellet, que LE SOLEIL, dans ses articles publiés lundi, avait transformé en victime de l'opération de limogeage du nouveau gouvernement péquiste a confié au journal qu'il avait quitté le Conseil exécutif du gouvernement du Québec pour l'École d'administration publique avant l'arrivée du PQ au pouvoir. Nos excuses, M. Ouellet.

Des cours universitaires à Lévis à l'été 1995

Le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud vous rappelle que vous pouvez entreprendre des études universitaires à Lévis en mai 1995.

Selon vos disponibilités et l'horaire des cours, vous pouvez suivre des cours dans les disciplines et les champs d'études suivants :

- en administration, les cours :
 - Droit commercial
 - Coopération et autogestion
 - Assurances et rentes collectives
 - Introduction à l'informatique de gestion
 - Aspects humains de l'organisation
 - Introduction au marketing
- en éducation, les cours :
 - Comportement pédagogique
 - Théories d'apprentissage et stratégies d'enseignement (cours médiatisé)
 - Planification et évaluation des apprentissages (cours médiatisé)
- en sciences de la santé, les cours :
 - Relations humaines
 - Interventions en situation de crise auprès des personnes violentées

Pour recevoir la liste complète des cours et des programmes d'études offerts à Lévis, communiquez le plus tôt possible avec le personnel du :

Centre d'études universitaires de la Rive-Sud
55, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec)
G6V 8R9

Téléphone : (418) 833-8800
Télécopieur : (418) 833-1113

Université du Québec à Rimouski

SNOWBOARD PRIX COÛTANT

SKI

SNOWBOARD PRIX COÛTANT

FERMETURE

DE LA SAISON DE SKI 94-95

DES RABAIS DE 40% À 70%

sur vêtements de ski et de snowboard.

SKIS BOTTES FIXATIONS SNOWBOARD

RÉDUCTION PRIX COÛTANT

RÉDUCTION PRIX COÛTANT

RÉDUCTION PRIX COÛTANT

RÉDUCTION PRIX COÛTANT

9414, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré
827-4793

N'achetez pas avant de nous avoir consulté... Vous pourriez le regretter \$\$\$\$

L'armée comptera 23 généraux et 50 colonels en moins en 1998

OTTAWA (PC) — Les Forces armées canadiennes devront fonctionner d'ici 1998 avec 23 généraux et 50 colonels en moins, a annoncé hier le ministre de la Défense David Collette.

par LARRY JOHNSRUDE
de la Presse canadienne

Le nombre de généraux sera réduit au cours des trois prochaines années et ne sera plus alors que 70. Quant aux colonels, qui viennent immédiatement après les généraux dans la hiérarchie militaire, ils ne seront plus que 245.

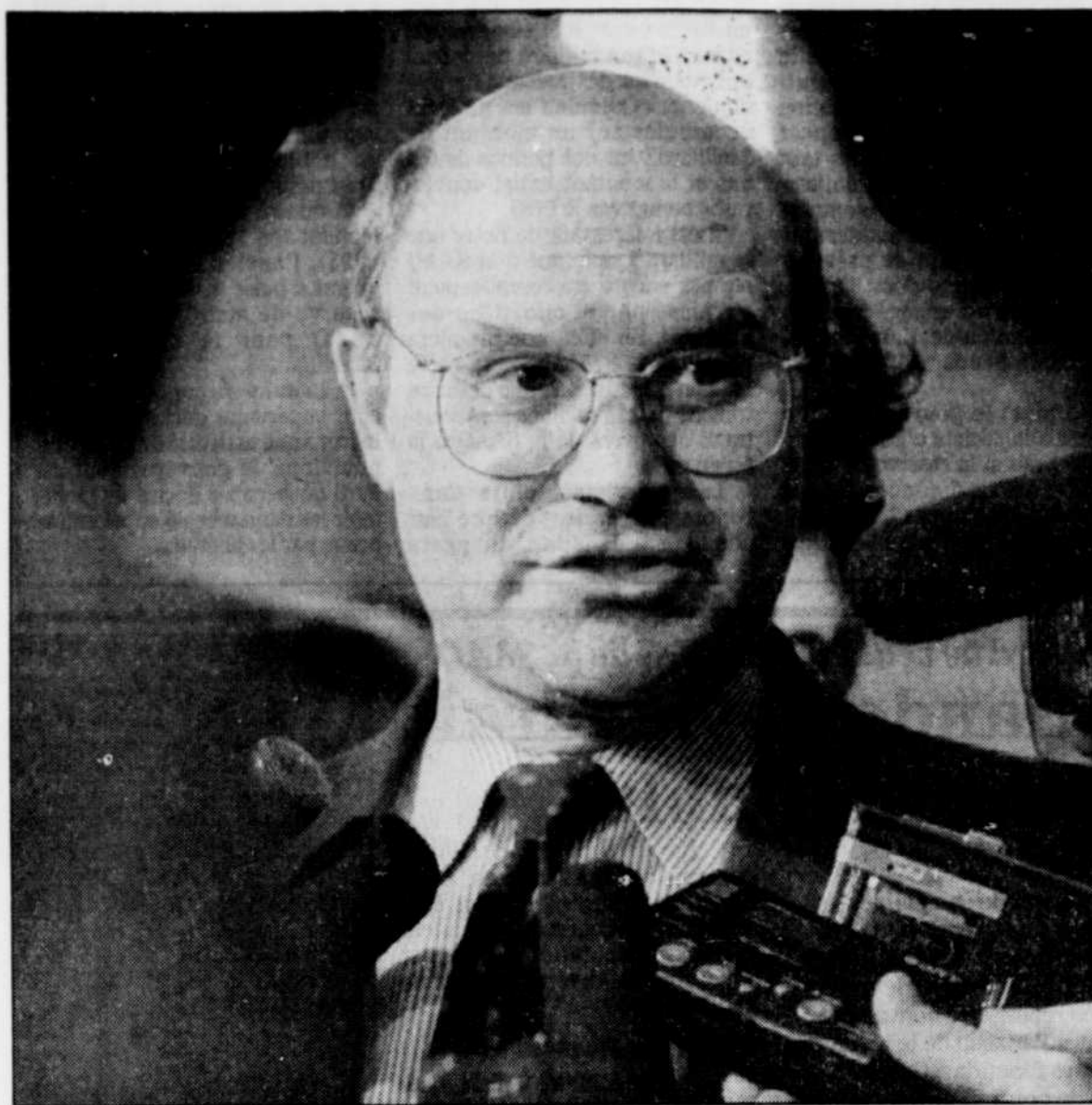
Le ministre de la Défense a expliqué que ces réductions font partie d'un plan visant à réduire l'effectif des Forces armées de plus de 14% et éventuellement économiser des milliards de dollars.

Comme le nombre de soldats sera réduit, nous n'aurons plus besoin d'autant de gradés, a-t-il déclaré. «Les Canadiens s'attendent à ce que les Forces armées remplissent leur mandat de façon efficace, du sommet de la hiérarchie à la base. Certains ont dit qu'il y avait trop de généraux et d'officiers supérieurs. Nous corrigeons cela.»

Tel qu'il a été annoncé dans le budget déposé lundi aux Communes par le ministre des Finances Paul Martin, le nombre de militaires sera réduit de 70 700 à 60 000 et un certain nombre de bases seront fermées. Les forces de réserve, quant à elles, sont réduites de 29 400 à 23 000 et le nombre des employés civils passera de 35 000 à 20 000.

L'exercice budgétaire de M. Martin est censé produire des économies de 1,6 milliard \$ au cours des deux prochaines années. D'autres compressions de dépenses, non encore précisées, se monteraient à 2,8 milliards \$ en quatre ans.

La structure de commandement a également été rationalisée avec la fermeture des quartiers généraux de la marine à Halifax,



«Les Canadiens s'attendent à ce que les Forces armées remplissent leur mandat de façon efficace, du sommet de la hiérarchie à la base. Certains ont dit qu'il y avait trop de généraux et d'officiers supérieurs. Nous corrigeons cela», a affirmé hier le ministre de la Défense, David Collette.

en Nouvelle-Écosse, de l'armée de l'air à Winnipeg et de l'armée de terre à St-Hubert, en banlieue de Montréal.

Ces changements, qui devraient avoir été complétés à la mi-1997, donneront probablement lieu à une réduction des postes d'officiers supérieurs.

Un analyste militaire considère que les mesures prises par le ministre Collette sont excellen-

tes pour l'image des Forces armées.

«La pyramide était vraiment devenue encombrée à son sommet au cours des dernières années», estime René Gutknecht, un lieutenant-général à la retraite.

Le député du Parti réformiste Jack Frazer, un colonel à la retraite et membre du comité des Communes sur la défense, est lui aussi d'accord.

«Cela est conforme avec la révision du mandat des Forces armées», dit-il.

C'est la seconde fois au cours des dernières années que des hauts gradés se voient montrer la porte de sortie. Le nombre des généraux avait été réduit de 20% et celui des colonels de 25% en 1991.

Les réductions annoncées hier se feront par départs volontaires ou mises à la retraite.

Martin et les pensions

Les aînés se préparent à riposter

MONTREAL (PC) — La Fédération de l'Âge d'or du Québec a bien l'intention de participer au débat qu'entend lancer cet automne le ministre des Finances Paul Martin sur les régimes publics de sécurité de la vieillesse d'autant plus qu'elle considère que le dernier budget fédéral a rendu illusoire la sécurité de revenu des aînés.

«Le budget fédéral déposé lundi dernier sonne le glas de l'universalité des programmes sociaux, notamment des régimes publics de sécurité de la vieillesse», évalue la vice-présidente de la Fédération de l'Âge d'or du Québec, Mme Monique Comeau-Gauthier.

«Le transfert vers les provinces des programmes sociaux affecte directement les normes nationales d'universalité, d'accessibilité et de gratuité des services», a ajouté Mme Comeau-Gauthier, hier dans un communiqué.

Ainsi, de signaler la porte-parole, le plafonnement des versements de pension, basés sur les revenus de l'année précédente, met fin complètement à l'universalité. «Même s'il y a peu de personnes âgées qui disposent d'un revenu annuel supérieur à 53 275 \$, il arrive souvent que des aînés, non fortunés, réalisent dans une année des revenus familiaux supérieurs, soit par la liquidation d'actifs, par le retrait d'un REER ou d'un FEER, ou par le transfert de ceux-ci.

«Cette mesure du budget du ministre Paul Martin les affectera directement l'année suivante en diminuant les versements de pension», signale-t-elle.

Cette dernière rappelle que les programmes fédéral et provincial de sécurité de la vieillesse ainsi que le supplément de revenu garanti sont la principale source de revenus des personnes âgées de plus de 65 ans.

De même leur niveau de pauvreté, surtout chez les femmes, excède largement celui de la population en général, fait-elle valoir. «Il est évident que les personnes âgées sont plus vulnérables aux fluctuations de revenus en même temps qu'elles le sont des diminu-

tions de l'accessibilité aux services ou aux programmes», de dire Mme Comeau-Gauthier.

Celle-ci considère que depuis 1989, l'universalité des programmes de la sécurité de la vieillesse est virtuellement abolie. «L'an passé, c'était le crédit d'impôt en raison d'âge qui l'était. Dans son budget, le ministre Martin annonce une diminution de 8000 \$ à 2000 \$ du montant maximal auquel une personne peut contribuer en excédent de ses cotisations aux REER.

«Ceci limitera, pour la tranche des personnes âgées de 50 à 65 ans, leur capacité d'augmenter leur régime privé et, ainsi, de compenser les éventuelles réductions des prestations de sécurité de la vieillesse provenant des régimes publics.»

Par ailleurs, la Fédération de l'Âge d'or du Québec s'inquiète sérieusement du transfert annoncé par le fédéral de ses responsabilités vers les provinces dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'éducation et de la main-d'oeuvre, tout en réduisant fortement ses paiements de transfert. «Cela laisse présager un avenir plutôt sombre», estime la fédération.

Celle-ci a en mémoire les mesures qui, au Québec, ont ajouté au fardeau des plus de 65 ans, dont la contribution obligatoire au Fonds de services de santé, l'abolition du remboursement de l'impôt foncier municipal et les surtaxes sur l'impôt à payer.

«Les personnes âgées doivent maintenant payer 2 \$ par ordonnance médicale, jusqu'à concurrence de 100 \$ annuellement. Les personnes âgées de plus de 60 ans ne peuvent plus obtenir de l'aide de la Sécurité du revenu sans réclamer leurs prestations de la Régie des rentes.»

Blackburn démolit à son tour le budget du ministre Martin

QUÉBEC (PC) — La ministre de la Sécurité du revenu et responsable de la Condition féminine, Jeanne Blackburn, a vivement dénoncé à son tour, hier, le budget fédéral parce qu'il pénalise les personnes âgées dont la pension sera dorénavant versée en fonction du revenu familial, d'après elle.

En conférence de presse, elle a en outre accusé le gouvernement d'Ottawa de mener «une opération camouflée sur le dos des pauvres» en défavorisant la création d'emplois qui aura pour effet, selon elle, de rapidement grossir les rangs des plus démunis et des exclus.

Comme son collègue des Finances, Mme Blackburn n'apprécie pas du tout que le nouveau transfert global, appelé le transfert social canadien, s'accompagne en 1996-97 d'une réduction pour le Québec de 650 millions \$ et d'une autre de 1,8 milliard \$ en 1997-98.

«Utilisant l'alibi d'un pseudo-fédéralisme flexible, ce budget aura comme véritable impact de pelletter le déficit fédéral dans la cour des provinces», a poursuivi la ministre qui a dit ignorer de quelle façon le Québec s'y prendra pour absorber le coût des nouveaux ménages qui s'ajouteront chaque

mois à l'aide sociale.

Au sujet des aînés, Mme Blackburn a «sursauté» en entendant le président du comité référentaire du NON, Michel Bélanger, déclarer récemment qu'un Québec souverain entraînerait, notamment, une réduction des pensions des personnes âgées.

Après avoir signalé que le budget Martin prévoit déjà de telles diminutions, elle a ajouté que «ces propos sur la peur (la menace des pensions dans un Québec souverain) sont non seulement grossiers parce que venant de la part d'un homme de sa stature mais c'est proprement indécent parce que le gouvernement fédéral vient de nous annoncer de nouveau qu'il entend gruger dans les pensions pour les personnes à la retraite.»

Elle a aussi mentionné le changement qui sera apporté au régime de l'assurance-chômage en 1996, qui se traduira, d'après elle, par des coupes de 700 millions \$.

ESTÉE LAUDER

POUR VOUS, UNE PRIME ESTÉE LAUDER RÉUNISSANT SEPT ARTICLES.

Cet ensemble irrésistible vous est offert à l'achat de 21 \$ ou plus de produits Estée Lauder.

Obtenez 7 exclusivités Estée Lauder... à utiliser en toute liberté!

- Deux rouges à lèvres All-Day, format courant
- Plus Que Mascara®
- Complexe réactif triple action Fruition
- Crème raffermissante Resilience à l'élastine
- Eau de parfum White Linen en atomiseur
- Miroir rond repliable

Cette offre est en vigueur jusqu'au 18 mars 1995 seulement. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.



Fruition Complexe Réactif Triple Action

Découvrez le secret que plus d'un million de femmes connaissent déjà.

Les femmes observent à l'unanimité des résultats spectaculaires: Fruition, le complexe enrichi d'acidulants alphahydroxy triples, contribue à ranimer l'apparence de leur peau. Elles constatent que leur teint semble visiblement plus clair et leur épiderme, plus tonifié, plus doux et plus uniforme. Fruition et votre prime gratuite vous attendent au comptoir Estée Lauder. C'est un rendez-vous!

Fruition 30 ml 52,00 \$
50 ml (avec pompe) 82,00 \$



LA BAIE

JOLIMENT AVANTAGEUX

Compagnie de la Baie d'Hudson

Loto-Québec		RÉSULTATS	
6/49		Loto-Québec	
Tirage du	95-03-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	3 834 091,10\$
		5/6+	6 125 113,60\$
		5/6	304 1 975,40\$
		4/6	14 336 80,30\$
		3/6	269 179 10,00\$
1 19 20 36 46 49		Ventes totales: 177 102 970,00\$	
Numéro complémentaire: 24		Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00\$	
		Prochain tirage: 95-03-04	
Extra.		Panco	
NUMÉROS		Tirage du	
996869 100 000 \$		95-03-02	
96869 1 000 \$		6	9 13 21 22
6869 250 \$		27	29 30 33 34
Tirage du		36	40 45 46 47
95-		69	10 \$
		9	2 \$
		52 53 54 55 66	
		Prochain tirage: 95-03-03	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Coups à Radio-Canada

Manera contredit ouvertement le ministre Dupuy

OTTAWA — Le président sortant de la Société Radio-Canada a ouvertement contredit le ministre du Patrimoine Michel Dupuy, hier, en affirmant que le gouvernement avait concocté un plan étalé sur trois ans pour réduire substantiellement le financement de la société d'État.

par ROB CARRICK
de la Presse canadienne

M. Tony Manera a déclaré qu'il n'avait appris que lundi à 15h, au cours d'une rencontre avec le sous-ministre au Patrimoine Marc Rochon, que la SRC allait subir des compressions budgétaires. Les dirigeants de l'Office national du film et de Téléfilm Canada étaient également présents à cette rencontre.

«On nous a alors remis à tous les trois un tableau de ventilation présentant les chiffres pour chacune des trois prochaines années», a déclaré M. Manera hier au cours d'une interview.

Une copie de ce document obtenu par le Parti réformiste indique que les subsides de la SRC, qui sont de 1,1 milliard \$ pour l'année se terminant le 31 mars, ne seront plus que de 839 millions \$ en 1997-98.

Le ministre Dupuy a affirmé mardi et mercredi qu'aucune déci-

seront réduits de 44 millions \$ pour l'exercice financier 1995-96, soit 4% de moins. «Une décision a été prise, et elle ne concerne que la prochaine année», a dit le ministre Dupuy à l'extérieur de la Chambre.

Le ministre a ajouté qu'aucune autre décision sur le financement de la SRC ne sera prise avant la révision du mandat de la société d'État.

M. Dupuy affirme que le document remis à M. Manera présente

les compressions budgétaires retenues dans le budget de lundi et les réductions théoriques étudiées l'été dernier au cours d'un exercice de révision des dépenses du gouvernement.

C'est ce qu'aurait compris le dirigeant de l'Office national du film, Gilles Roy, après avoir rencontré lundi des représentants du ministère du Patrimoine, a dit hier Laurie Jones, la directrice des communications de l'ONF. «Il (Roy)

nous a dit qu'il n'avait pas été question du financement pour les années ultérieures», a-t-elle ajouté.

Invoquant des raisons personnelles, M. Manera a remis sa démission mardi. Mais il a révélé au cours de l'entrevue qu'il s'est démis parce qu'il n'était pas heureux des compressions budgétaires imposées à la SRC. «Invoquer des raisons personnelles était simplement pour moi un moyen d'éviter la controverse. Manifestement,

cela n'a pas fonctionné.»
M. Manera a aussi déclaré au cours de cette entrevue que:
— la SRC devra rembourser entre 3000 et 4000 employés pour se conformer à la réduction projetée de son financement. Le télédiffuseur public compte déjà éliminer 1000 de ses 9000 postes de travail;
— les mesures visant à réduire les coûts pourraient se traduire par des fermetures de stations de radio ou de télévision régionales ou encore par la fusion de réseaux AM et FM;
— la société d'État a été approchée par des compagnies privées qui se sont dites intéressées à acheter des stations de la SRC.

Radio-Québec dans la moulinette à son tour

MONTREAL (PC) — Lundi, Radio-Canada se faisait imposer une coupe de budget. Hier, c'est Radio-Québec qui a passé à la moulinette des compressions budgétaires du gouvernement du Québec. La subvention est réduite de 10 millions \$. Déjà 2 millions \$ avaient été coupés pour l'année en cours.

La chaîne estime que ces compressions entraîneront un manque à gagner de 15 millions \$ pour l'exercice financier qui commence le 1er avril: la production diminuant, les revenus publicitaires chuteront aussi.

Le 1er avril dernier, le budget de Radio-Québec était de 65,8 millions \$. La diminution dans trois semaines sera de 20%.

L'actuel grand patron de la maison, le vice-président Alain Dufour, a expliqué hier que le mandat de la chaîne doit être redéfini d'ici le 1er avril. «Les émissions de variétés vont être questionnées au premier chef», a-t-il ajouté.

Un communiqué ajoute qu'aucune hypothèse n'est exclue et que tout doit être reconsidéré.

L'animateur Normand Brathwaite, qui a résigné son contrat pour Beau et chaud l'été prochain, n'était plus sûr de rien hier. Avec son humour habituel, il a déclaré: «Tant que l'original est pas sur le char...»

Quant à Janette Bertrand, qui a déjà écrit un Avec un grand A pour la saison prochaine, et dont les émissions attirent la plus grande affluence à Radio-Québec (23% de l'auditoire du vendredi 22 pour Janette, 24% pour ses dramatiques), elle considère l'avenir avec sérénité. Mais elle ajoute qu'il faut de l'argent pour faire de la bonne télévision, et qu'elle n'a pas envie de faire des téléromans.

«Il me semble que je "fritte" bien dans l'éducatif», a dit Mme Bertrand, qui oeuvre à Radio-Québec depuis 13 ans.

Hier, le vice-président Dufour optait pour un mandat plus éducatif. En tenant compte de l'arrivée de nouveaux canaux, notamment le canal D, qui passe beaucoup de documentaires.

L'an dernier, l'ex-présidente Françoise Bertrand inaugurerait dans le vaste deux nouveaux studios rue Fullum, malgré les critiques qui suggéraient à l'autre télévision de louer des studios en ville. On se demande s'il faudra trouver des locataires, faute de pouvoir les occuper d'une façon rentable.

Radio-Québec doit redéfinir son mandat d'ici le 1er avril. Et entretiens rencontrer les syndicats et associations qui représentent le personnel.

Il sera beaucoup question de compressions budgétaires à l'écran de Radio-Québec ces jours-ci. Ce soir, Droit de parole reçoit le premier ministre Jean Chrétien au sujet de son dernier budget. Mercredi prochain, Anne-Marie Dussault recevra à son émission Pour tout dire la présidente du Conseil du Trésor québécois Pauline Marois. Et vendredi prochain, Droit de parole se demandera s'il y a de l'avenir pour les télévisions publiques.

sion n'avait encore été prise concernant le financement futur de la SRC autre que celles contenues dans le budget déposé lundi aux Communes par le ministre des Finances Paul Martin.
Les subsides versés à la SRC

OUVERTURE DÈS 8 H 30!

UNIQUEMENT À LA BAIE!

SOLEIL

POUR UN JOUR

DE 8 H 30 À 10 H

PAS DE TPS* SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS!

*Nous vous accorderons un rabais équivalent à la TPS.

Exceptions : marchandise Liz Claiborne, produits de beauté, fragrances, produits pharmaceutiques, restaurants, meubles, gros électroménagers et appareils électroniques à prix déjà réduit ou en solde.

DE 8 H 30 À 10 H

40 % DE RABAIS

★ **CARTOUCHES DE BUTANE BRAUN**

Nos prix ord. 5,99 \$ et 7,49 \$.

Solde d'un jour

359 \$ et 449 \$ ch.

DE 8 H 30 À 10 H

20 \$ DE RABAIS

★ **UNITÉS DE RANGEMENT AUDIO-VIDÉO RINGO**

Notre prix ord. 99 \$.

Solde d'un jour

79 \$ ch.

PLUSIEURS AUTRES OFFRES ÉPOUSTOUFLANTES EN MAGASIN: VENEZ VOIR!

DE 8 H 30 À 10 H

50 % DE RABAIS

★ **MOLLETONS PENMAN'S OU JERZEES POUR HOMME**

Nos prix ord. 12,99 \$ à 19,99 \$.

Solde d'un jour 6,49 \$ à 9,99 \$ ch.

Le choix varie selon le magasin.

DE 8 H 30 À 10 H

20 % DE RABAIS

★ **PAQUETS DE 3 FILTRES BRITA**

Notre prix ord. 17,99 \$.

Solde d'un jour

1439 \$ le paquet

DE 8 H 30 À 10 H

★ **CHOIX DE SLIPS POUR FEMME**

Solde d'un jour

99 ¢ ch.

Dessous, rayon 185. Lot de 200 par magasin. Limite de 2 par personne.

DÉSOLÉS, PAS DE BON D'ACHAT DIFFÉRÉ. ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT. PAS DE GROSSISTES!

DE 8 H 30 À 10 H

50 % DE RABAIS

★ **CAJOUS LA TABLE DU GOUVERNEUR**

Boîte de 350 g. Notre prix ord. 5,99 \$.

Solde d'un jour

429 \$ ch.

DE 8 H 30 À 10 H

50 % DE RABAIS

★ **SACS À DOS, SACS-CEINTURES ET SACS À LUNCH**

Vaste choix. Nos prix ord. 6,99 \$ à 19,99 \$.

Solde d'un jour

3,49 \$ à 9,99 \$ ch.

Le choix varie selon le magasin. Exception : Le Roi Lion.

DE 8 H 30 À 10 H

50 % DE RABAIS

★ **DRAPS CANNON EN PERCALE**

Modèles unis ou imprimés. *Sur nos prix ordinaires. Literie, rayon 601.

LE SAMEDI 4 MARS!

DE 8 H 30 À 10 H

50 % DE RABAIS

★ **DRAPS, TAIES D'OREILLERS, ACCESSOIRES CANNON À PRIX RÉDUIT**

*Sur nos derniers prix étiquetés. Literie, rayon 601.

DE 8 H 30 À 10 H

4 \$ DE RABAIS

★ **PAPIER À IMPRIMANTE**

Paquets de 500 feuilles attachées. Notre prix ord. 6,99 \$.

Solde d'un jour

2,99 \$ ch.

Papeterie, rayon 706. Tant qu'il y en aura.

la **Baie**

Compagnie de la Baie d' Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®



Jacques Chirac prend l'avance

PARIS (d'après AFP) — Pour la première fois depuis le début de la campagne présidentielle en France, le maire de Paris Jacques Chirac devance dans les intentions de vote des Français son concurrent à droite issu comme lui du parti gaulliste, le premier ministre Édouard Balladur, et remporterait l'élection présidentielle, selon un sondage.

Selon ce sondage de l'institut Louis Harris, à paraître dans le quotidien *InfoMatin* et réalisé hier, Jacques Chirac, avec 22%, serait au premier tour à égalité avec le candidat de l'opposition socialiste Lionel Jospin, à un point devant Édouard Balladur (21%).



M. Jacques CHIRAC

S'il était opposé au premier ministre au 2e tour, Jacques Chirac l'emporterait avec 51% contre 49% à M. Balladur.

Jacques Chirac battrait plus facilement le candidat socialiste qu'Édouard Balladur au second tour. Le maire de Paris l'emporterait avec 56% contre 44% à Lionel Jospin, alors que le premier ministre français obtiendrait 54% contre 46% au candidat socialiste.

Ce sondage confirme la montée, sensible ces dernières semaines, de Jacques Chirac, ainsi que la baisse de M. Balladur, corroborée par un autre sondage de l'institut de la Sofres à paraître demain dans le *Figaro Magazine*.

Selon ce sondage, la cote de confiance d'Édouard Balladur auprès des Français a baissé de sept points en un mois.

Édouard Balladur a figuré pendant de longs mois largement en tête des intentions de vote des Français pour l'élection présidentielle. Sa cote s'est toutefois érodée ces dernières semaines, et tout particulièrement fin février en raison d'embarrassantes et complexes affaires politico-policières.

Les partisans de M. Balladur et ceux de M. Chirac, se livrent actuellement à une féroce guerre des chiffres, qui, à coups de statistiques, de chiffrages et de projections, a pour objectif de discréditer les promesses électorales de l'adversaire et de revaloriser leur propre programme.

Les balladuriens que la chute régulière de leur candidat dans les sondages depuis plusieurs semaines place sur la défensive, ont lancé une grande offensive contre l'«irréalisme» des projets présidentiels de M. Chirac sur les augmentations de salaires, les dépenses de santé ou la réduction de l'impôt.

Le camp chiraquien affirme qu'il ne se laissera pas entraîner dans «une bataille de chiffonniers», tout en souhaitant que les balladuriens «reprennent leurs esprits».

L'impact de cette bataille de chiffres sur l'opinion n'est pas encore perceptible. Certains analystes notent que l'affrontement chiffré entre candidats ne donne souvent pas les résultats escomptés. Ils citent en exemple le fait qu'en 1981, le chiffrage des 110 propositions économiques et sociales des socialistes, n'avait pas empêché la victoire de François Mitterrand.



Le président Boris Eltsine se recueille en mémoire du journaliste Vladislav Listiev, dont on voit la photo à l'arrière-plan. Le chef de l'État russe plaide moralement coupable pour ce meurtre.

Assassinat du journaliste Vladislav Listiev La Russie sous le choc

MOSCOU (AFP) — La Russie était frappée de stupeur au lendemain du meurtre d'un journaliste vedette, qui a contraint Boris Eltsine à reconnaître sa faillite à enrayer la montée du crime organisé.

Plusieurs centaines de personnes en pleurs portant des bougies ont déposé hier à Moscou des oeillets rouges devant le domicile de Vladislav Listiev, 38 ans, directeur de la télévision publique russe, assassiné dans la nuit de mercredi à hier de deux balles en rentrant chez lui.

S'associant à ce qui est devenu d'heure en heure journée de deuil national, le président russe Boris Eltsine s'est livré à une autocritique inhabituelle.

«Je m'incline devant vous comme un des coupables, un des responsables qui n'a pas assez pris de mesures dans la lutte contre le banditisme, la corruption, les pots-de-vin et la criminalité», a déclaré M. Eltsine devant les journalistes réunis au siège de la télévision publique.

L'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a pour sa part appelé hier à ne pas «sacrifier dix ans de démocratie» en Russie au profit d'éventuelles mesures anticriminalité, après ce dernier assassinat.

«Je ne crois pas qu'une panique puisse aider, et qu'il faille sacrifier dix ans de la démocratie», a lancé M. Gorbatchev, en référence au dixième anniversaire du lancement de sa politique de réformes, lors d'une soirée d'hommage au journaliste assassiné sur la première chaîne publique.

Le président Eltsine a annoncé le limogeage des deux principaux

responsables de l'ordre à Moscou, le procureur de la capitale Guennadi Ponomarev et le chef de la milice Vladimir Pankratov.

Donnant la mesure de l'emprise de la mafia sur la capitale, M. Eltsine a accusé les responsables du maintien de l'ordre à Moscou «de regarder bouche bée la fusion des structures mafieuses avec les organes administratifs et le ministère de l'Intérieur».

Cette déclaration, assortie du limogeage de M. Pankratov, est comprise par les journalistes russes comme une accusation implicite à l'encontre de ce personnage influent, soupçonné de complaisance à l'égard du crime organisé.

Un homme adulé

Vladislav Listiev, adulé pour avoir animé une émission au ton contestataire lors de la *perestroïka*, «Vzgliad», venait d'être nommé directeur de la chaîne publique russe.

À la tête de cette nouvelle société par actions, qui succède à Ostanino, Vladislav Listiev avait décidé une profonde réforme des régions publicitaires, contre les intérêts des groupes mafieux qui les contrôlaient.

Le porte-parole de Boris Eltsine, M. Viatcheslav Kostikov, a estimé que le meurtre était «lié aux désordres dans le secteur publicitaire, contrôlé vraisemblablement par la mafia».

L'assassinat de Vladislav Listiev a provoqué une réaction émotion-

nelle collective inattendue. La télévision diffuse des scènes de recueillement jusqu'à l'autre bout de l'ex-URSS, en Azerbaïdjan et dans la république sécessionniste géorgienne d'Abkhazie.

Le conseil des ministres russes a également observé une minute de silence.

Sentiment d'impuissance

Mais la profondeur du recueillement cachait à peine l'impression d'impuissance: deux journalistes, trois députés et des dizaines d'hommes d'affaires ont été tués depuis un an, des meurtres restés tous impunis.

«Après ce crime, il faut se poser la question: qui dirige le pays?» a lancé le directeur de la deuxième chaîne de télévision Oleg Poptsov, exprimant la colère de l'ensemble des journalistes.

Boris Eltsine a exclu le recours à l'état d'urgence, estimant que le dispositif répressif était «suffisant» depuis un décret anti-mafia de l'été dernier accordant à la police un droit de garde à vue de 30 jours de tout suspect.

Mais le député Victor Ilioukhine, président d'une commission parlementaire sur la sécurité nationale, a d'ores et déjà pronostiqué que les nouveaux limogeages annoncés par le président auraient aussi peu d'effet que ses précédentes mesures anti criminalité.

Devant la multiplication, ces derniers mois, des scandales financiers et politiques et la succession de meurtres commandités, certains n'hésitent plus à parler d'une véritable «entreprise de déstabilisation».

Premier revers républicain



Le sénateur républicain Fred Thompson, du Tennessee, proteste avec d'autres parlementaires américains en face du Capitole à Washington, contre leurs collègues, dont certains de leur propre parti, qui ont changé d'idée sur un projet de loi controversé sur l'équilibre budgétaire. La majorité républicaine du Congrès a subi hier sa première défaite avec le rejet par le Sénat d'un amendement à la Constitution des États-Unis mettant hors la loi le déficit du budget fédéral. Cet amendement, approuvé le mois dernier par la Chambre des représentants, était un des éléments essentiels du «Contrat avec l'Amérique», le programme défendu par l'opposition républicaine au président Clinton, qui avait conquis la majorité des deux Chambres du Congrès lors des élections législatives de novembre.

Giulio Andreotti poursuivi pour appartenance à la Mafia à Palerme

PALERME (Reuter) — Un magistrat sicilien a décidé hier de faire passer en jugement Giulio Andreotti, homme fort de la politique italienne pendant près d'un demi-siècle, sept fois président du Conseil, pour appartenance à la Mafia.

Il est enfin accusé d'avoir commandité en 1979 le meurtre du journaliste Mino Pecorelli qui s'appropriait à publier des révélations sur lui.

Il s'agira du plus grand procès pour Mafia de l'histoire de l'Italie et du monde occidental, où pour la première fois un ancien chef de gouvernement sera jugé pour s'être allié avec la mafia.

Si celui-ci avait aidé la mafia, ce n'était pas pour gérer ses petites affaires siciliennes, mais bien parce qu'à titre de ministre ou de chef de gouvernement, il aurait eu la possibilité de rendre des services à l'organisation criminelle «en influant sur les équilibres politiques nationaux», avaient argumenté les avocats.

Le juge Agostino Gristina a précisé que ce procès s'ouvrirait à Palerme le 26 septembre prochain.

Giulio Andreotti a estimé que cette décision était «injustifiée». Il ne s'en est pas moins félicité de passer en justice car ainsi, a-t-il expliqué, ses avocats pourront im-

poser des interrogatoires serrés aux repentis qui l'ont dénoncé.

Le Parquet palermitain affirme que M. Andreotti, 76 ans, a appartenu en tant qu'«homme d'honneur» à la Mafia pendant au moins 14 ans jusqu'en 1992.

Les magistrats palermitains affirment que Salvo Lima, député d'origine sicilienne assassiné en 1992, faisait l'intermédiaire entre l'organisation et Giulio Andreotti.

Par lui s'échangeaient les votes pour la DC contre l'indulgence des tribunaux ou d'autres formes de protection politique vis-à-vis des mafiosi.

Un dossier de 90 000 pages

Le ministère public a constitué un dossier de 90 000 pages contre lui. Giulio Andreotti, sénateur à vie, rejette toute les accusations portées contre lui, sur la foi de témoignages de repentis. Il affirme qu'on veut le discréditer pour l'action menée par ses gouvernements contre la «Pieuvre».

Si M. Andreotti, absent du tribunal hier, est reconnu coupable, il



M. Giulio Andreotti

risque 20 ans de prison. Le témoignage le plus accablant est celui du repentis Baldassare di Maggio, selon qui, M. Andreotti a rencontré le «parrain des parrains» Salvatore «Toto» Riina à Palerme en 1987 et a échangé un «baiser d'honneur» propre à la Mafia.

Mais pour l'avocat Odoardo Ascarini, di Maggio ment. Riina dirigeait le clan Corleone jusqu'à son arrestation en janvier 1993, après une cavale de plus de 20 ans. Là encore, on retrouve à la source de la dénonciation di Maggio, son ex-chauffeur et garde du corps.

Mandela laisse la police enquêter sur Winnie

LE CAP (AFP) — Le président sud-africain Nelson Mandela a déclaré hier qu'il n'interviendrait pas dans les démêlés judiciaires de son ex-épouse Winnie Mandela.

«Il serait déplacé que j'interfère dans l'enquête de la police. Je n'interviendrais pas même si une perquisition a lieu dans ma propre maison», a-t-il déclaré à des journalistes au Cap, peu de temps avant l'arrivée de Winnie Mandela.

Le domicile et les bureaux de Mme Mandela ont été perquisitionnés mercredi par la police, agissant dans le cadre d'une enquête pour «fraude et corruption».

Mme Mandela est rentrée hier en Afrique du Sud.

Mme Mandela, secrétaire d'État à la Culture, aux Arts, Sciences et Technologies, a écourté une tournée en Afrique occidentale.

Nelson Mandela, dont elle est séparée depuis 1992, lui avait interdit de faire ce voyage.

Escortée par des agents de sécurité et ses gardes du corps, Winnie Mandela, souriante, a été accueillie à l'aéroport de Johannesburg par une meute de journalistes et de photographes. Ses filles Zinzi et Zenani l'attendaient.

Elle s'est enfoncée dans une voiture sans faire de déclarations.

La police accuse Winnie Mandela d'avoir tiré parti de sa po-

sition et de son influence pour assurer l'octroi de contrats de construction de logements sociaux à une société où elle détient des intérêts financiers.

La police sud-africaine a précisé que Winnie Mandela ne serait pas interrogée avant six semaines.

Un porte-parole a indiqué que les documents saisis lors de la perquisition étaient actuellement chez un juge de Johannesburg, les avocats de Winnie Mandela ayant contesté la validité du mandat de perquisition.

Démission

De source proche de l'ANC dans la région de Gauteng, près de Johannesburg, on affirme que Winnie Mandela pourrait être contrainte de démissionner de son poste gouvernemental et du Congrès national africain (dont elle est présidente de la Ligue féminine).

Un porte-parole gouvernemental a précisé que son sort serait fixé après le retour demain du vice-président Mbeki des États-Unis.

Les perquisitions menées aux bureaux et domiciles de Madame Mandela ont été menées avec l'aval de son ex-époux qui n'entretient plus aucun rapport avec elle.

En Bref

Mgr Gaillot récidive

PARIS (Reuter) — Jacques Gaillot, l'ancien évêque français destitué par le Vatican, a dit son intention de s'installer lundi dans un immeuble de la rue du Dragon, à Paris, dont la justice a ordonné hier l'évacuation. «Avec les autres occupants de notre association «Droits devant», nous allons faire appel de cette décision et je m'installerai dès lundi prochain dans un petit appartement qui a été aménagé pour moi dans cet immeuble», a-t-il dit. L'association, coprésidée notamment par Mgr Gaillot et Léon Schwartzberg, a installé peu avant Noël 66 familles sansabri dans cet immeuble inhabité. Un tribunal de Paris en a ordonné hier le départ des familles dans un délai de six mois et le départ de l'association dans les huit jours.

Musulmans massacrés

KARACHI, Pakistan (AFP) — Sept hommes, vivant sous le même toit à Karachi ont été tués hier matin faute d'avoir su réciter correctement une prière chiite, ont indiqué leur famille. Après avoir accusé les hommes d'être membres d'un parti sunnite, et devant leurs dénégations, ils leur ont demandé de réciter une prière chiite. Les hommes ont été incapables de la réciter et ils ont été abattus.

Espoirs pour les sidéens

BOSTON (AP) — Les médecins fondent de grands espoirs sur une nouvelle technique de lutte contre le Sida qui consiste à reconstituer les défenses immunitaires d'un malade séropositif plus rapidement qu'elles ne sont détruites par le virus. Le virus HIV s'attaque aux globules blancs et plus particulièrement aux cellules T productrices qui protègent l'organisme contre les agressions de l'extérieur. On estime qu'il lui faut dix ans pour détruire ces défenses naturelles et provoquer la mort. Si la nouvelle technique répond aux espoirs de ses promoteurs, l'organisme pourrait gagner la course à la vie en remplaçant ces cellules plus vite que le virus ne les tue. «C'est la première fois que je suis aussi enthousiaste», admet le Dr H. Clifford Lane, chercheur de l'Institut national sur les allergies et maladies infectieuses, qui fait état de ses travaux dans le «Journal de Médecine de Nouvelle-Angleterre».



Préparez-vous pour le dernier
blizzard
de l'hiver!

Des rafales de rabais atteindront
20% 30% 40% 50%

Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Cherche salon
désespérément!



Pour une durée limitée,
20 à 60%
de réduction sur tous nos meubles de salon.

**maison
corbeil**

2500, rue Jean-perrin, Québec
Autoroute Du Vallon
Sortie Saint-Jacques
847 2724

**Bijouterie
Paul A. Langlois**

Pour le grand jour... ou tout
simplement pour lui avouer
combien vous l'aimez.



Jonc 14 carats • 20 carats de diamant
Jonc demi-éternité
Bénéficiez du prix du manufacturier
395\$ TPS incluse
TVQ en sus
Grand choix d'alliances

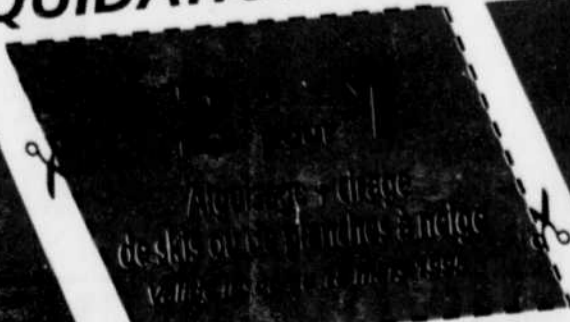
Autrefois boul. Charest
(St-Roch)

- fabrication et réparation de bijoux
sur place
- estimation gratuite des réparations
- remontage de bagues à diamant

Paul A. Langlois
Manufacturier de bijoux

Établie depuis 1953
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
Bureau 210, Vanier 683-3145

ATTENTION SPORTIFS!
LIQUIDATION FINALE...



Vêtements et
accessoires d'hiver
à rabais de
25% à 50%
ORAL • JOLI
KARUK • K-WAY
BIVIERA • JUPA

et plusieurs autres spéciaux dans les
différentes disciplines sportives en
magasin.

628-5252

QUÉBEC SPORTIF

QUÉBEC SPORTIF
La première place
710, Bouvier, Québec

SOLDE DE LIQUIDATION

HABIT DE CUIR SPECIAL: 449⁹⁵ Cour: 6005	BOTTES CKX EXPLORE II SPECIAL: 54⁹⁵ Cour: 74,95 \$	CASQUE D'HIVER RABAIS JUSQU'À 40%
GANTS DE CUIR CKX Cour: 69" SPECIAL: 48⁹⁵	BOUGIES Type résistant 1⁹⁹ Type régulier 1⁵⁹ Limite: 4 par client	Rabais de 20 à 30% sur les accessoires de motoneige
DOSSIER AJUSTABLE pour châssis de 17 à 17 1/2 po Cour: 127,10 SPECIAL: 79⁹⁵	Spéciaux en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise.	

ADM PIÈCES POUR TOUTES LES MARQUES **KIMPEX**
304, boul. Pierre-Bertrand, Vanier
527-4489 ou 1-800-463-4340

VENTE MATELAS CHIRO & ORTHOPÉDIQUE

Qté Limitée. 3 Jours Seulement!

CHIRO **\$136**
SIMPLE: \$136
DOUBLE: \$195
QUEEN: \$230

CHIRO GUARD **\$142**
SIMPLE: \$142
DOUBLE: \$205
QUEEN: \$250

PLATE-FORME \$49 SIMPLE DOUBLE QUEEN
À L'ACHAT D'UN MATELAS:
*Les photos peuvent différer légèrement du produit annoncé.

LE COIN DU MATELAS
158 Boul. HAMEL
OUVERT DU LUNDI-SAMEDI
-VANIER-
527-5537

Tout sous un même toit!

Veillez prendre note que dorénavant la boutique et l'atelier **Le Privé** situé au **3930, boul. Hamel**, a fermé ses portes afin de mieux servir sa clientèle à **Place de la Cité.**

À cette occasion, un surplus d'inventaire nous oblige à vous consentir des **rabais intéressants.**

À vous d'en profiter!



Le PRIVÉ

VÊTEMENTS HAUT DE GAMME

cuir • suède • agneau retourné

Place de la Cité
Sainte-Foy
657-7291

LES ARTS ET SPECTACLES

LE SOLEIL

Banlieues drabes et rires jaunes

Dans les minuscules terrains sans arbres des banlieues cosues, on ne construit plus de longs « gumbalows » mais de monumentales cabanes drabes ou grises. Les piscines bleues sont collées, on entend pétiller le gras de boeuf sur le BBQ du voisin, siffler les arroseuses, rugir les tondeuses. C'est dans cette nouvelle banlieue, bien différente de celle des Voisins de Claude Meunier et Louis Saïa, que débarque un bon matin, Soho. Une fille dans la trentaine, belle, drôle, menteuse, compliquée, tendre, torturée et assez mêlée, merci!

Soho (Pascale Montpetit) a l'air d'un extra-terrestre, quand elle alunit au coin des rues des Buses et des Buses (!) dans un quartier aseptisé, morne comme un désert. Quartier rêvé pour se refaire les poches en vendant des portefeuilles chez les bien nantis, en s'affichant comme ex-détenue? Pas si sûr. Mais elle a grand besoin de fric pour payer tous ceux qui sont à ses trousses: son propriétaire, son revendeur d'on ne sait trop quoi. Même son dépanneur ne lui fait plus crédit.

dra un bain. C'est alors que l'histoire commence. Car jusque là, il ne s'était rien passé, même si Soho avait été harcelée par son propriétaire, engueulée



Radio
TÉLÉVISION

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL



« Soho », réalisé par Jean-Philippe Duval, est un film ironique, plein de clins d'oeil et dans lequel Pascale Montpetit perce l'écran au point de nous faire oublier tous ses rôles dans les téléromans. Cette oeuvre sera présentée aux Beaux-Dimanches, le 5 février à 20h30.

Blues de banlieue

Cette histoire a été inventée par José Fréchette, la scénariste de C'était le 12 du 12 et Chili avait les Blues. Elle est racontée sur un ton alerte, dans des dialogues vifs, pleins d'humour.

Son personnage coloré découvrirait, au cours de sa drôle de tournée, une faune aussi paumée et aussi pognée que celle qu'elle a laissée en ville: une enfant qui hurle comme une sirène de police quand on met le pied sur son terrain. Un grand bonhomme (James Hyndman) qui nettoie méticuleusement son entrée de garage vaste comme un porche d'église, qui suspend ses sacs d'épicerie sur la corde à linge. Lecteur fidèle de La Presse, il en a marre des moqueries de Pierre Foglia sur les habitants des « gumbalows ». Tous ces zigotos ne veulent pas de ses portefeuilles en curette. Une illuminée (Francine Ruel), cristal au cou, acu-massage aux pieds lui ferme la porte au nez.

Elle sonne enfin chez Choubie (Dominic Darceuil), 18 ans, fils d'un vendeur de tapis. (Choubie, ça fait plus poétique que Jean-François. Et Soho, ça sonne mieux que Denise.

Choubie s'emmerde prodigieusement dans une maison douillette dont la salle de bain est pourvue d'un bidet et la cuisine d'une machine à popcorn.

Il lui offre de l'eau, elle pren-

par sa mère (Rita Lafontaine), reniée par son dépanneur, arnaquée pas son anglaise d'amie.

Clins d'oeil

Soho, réalisé par Jean-Philippe Duval, est un film ironique, plein de clins d'oeil, astucieusement monté, semé de fausses pistes. Choubie, alias Crazy Carpet avait une étrange lubie quand il était petit. Il voulait que tous les poils de tapis penchent du même bord. Sa « névrose de banlieue » (comme dit Soho) est évoquée joliment en flash-back. Mais on ne saura pas s'il l'a inventée pour se rendre intéressant.

On s'attend à tout moment à basculer dans le drame, surtout quand le mon-oncle-dentiste (Luc Senay) s'offre à ramener Soho en ville. Erreur. De malentendu en malentendu, on aboutit à une finale joyeuse, parfaitement tirée par les cheveux.

Les dialogues sont acides, pétillants. Le scénariste jongle avec les mots et les phrases toutes croches: « J'essaie d'entrer en relation avec toi... Fa que, relationne, o.k! » — « Un huissier qu'est-ce que ça fait? Ça huise! » — « J'ai pas eu le temps de transacter » dit Soho quand son dernier 5\$ est gobé par le guichet automatique.

Mais comme chez les Voisins dont ce film est parent, l'angoisse et le mal de vivre se mêlent au rire. Mais on ne s'apitoie jamais. L'histoire finit abruptement. Presque trop bien. Mais elle laisse ravi, un sourire en coin.

Pascale Montpetit est formidable en Soho. Elle occupe tout l'écran. Au point de faire oublier tous ses personnages de téléroman. Ce qui n'est pas rien.

Soho, est la dernière oeuvre créée grâce au programme de Téléfilms de Radio-Canada. Le programme meurt donc en beauté. Le téléfilm est présenté aux Beaux-Dimanches de Radio-Canada à 20h30.

Patrick Huard, drôle d'oiseau

MusiquePlus présente un documentaire d'une demi-heure sur Patrick Huard, l'humoriste chouchou de l'heure, le dimanche à 19h. On apprend peu de choses sur le vrai gars qui se cache sous la carapace du rigolo. Ce sera pour une autre fois.

Mais il s'agit d'un intéressant montage d'entrevues, de spectacles, qui se recoupe dans un assemblage subtil. Dans une grande maison vide, il écoute une

entrevue qu'il a accordée à la radio. Vérités ou mensonges? Qui sait? François Massicotte, France D'Amour, Lynda Lemay ont prêté leur concours à ce long vidéoclip.

Maraudage R.-C. et TVA: match nul

Après Radio-Canada, c'est au tour de TVA de se livrer au maraudage. TVA vient d'engager Louis Lalande, le réalisateur-coordonnateur du Point, comme directeur de toutes les productions maison de TVA. Il remplace Yves Asselin qui a quitté TVA il y a quelques semaines, pour « réorienter sa carrière » a-t-on dit diplomatiquement.

TVA vient aussi d'engager le directeur des ventes de Radio-Canada à Toronto, M. Glenn Davies. Il y a quelques semaines, Radio-Canada avait embauché le vice-président à l'information M. Philippe Lapointe.

Par la suite, c'est le réalisateur de Mongrain qui est passé à Radio-Canada, avec le mandat de donner un nouveau souffle au magazine Bon matin. Pour l'instant, c'est un match nul. Qui sera le prochain transfuge?

« Corpus » à l'Oeil de poisson Le musée des horreurs

Dégoûtant! Monstrueux! Atroce! Abject! Les épithètes qui nous viennent en tête à l'heure des infos résonnent maintenant dans la vaste salle d'exposition de l'Oeil de poisson, qui inaugure avec fracas ses nouveaux locaux dans le complexe Méduse. Si l'art est vraiment le reflet de son temps, nous vivons à une époque exécrable.

une critique de DANY QUINE
collaboration spéciale

Qui ose encore espérer que le prochain millénaire saura élever l'humanité vers des cieux plus cléments? Des cadavres pourrissent au soleil. Des corps mutilés et écorchés, qui se traînent aux quatre coins du globe, nous rappellent chaque jour notre basse condition. L'Oeil de poisson en remet avec une exposition collective où l'imaginaire n'accorde aucune fuite possible.

Le funeste pessimisme des années 80, que l'art contemporain étala avec ostentation, persiste toujours. Naïvement, je croyais que l'esthétique actuelle s'était résolument tournée vers des préoccupations moins inquiétantes pour s'intéresser davantage aux secrets de l'âme, à l'intime comme disent certains. Or, il faudrait plutôt parler ici des abîmes de l'âme.

Les murs et le plancher de l'Oeil de poisson sont couverts d'effroi. Il n'y manque que la présence d'un crieur annonçant d'une voix tonitruante: « Entrez! Entrez mesdames et messieurs! Venez voir le musée des horreurs! » Tout autour, l'image du corps, tel qu'il apparaît dans nos pires cauchemars.

Avec ses « Fragments de l'usine métabolique », Massimo Guerrera nous invite à prendre part à un lugubre festin visuel où une série d'objets et de dessins surréalistes explorent un univers obsédé par l'ingestion de la nourriture. Au milieu d'un panneau de bois recouvert d'une cire blafarde et rosée comme la chair, surgit une étrange protubérance dont l'extrémité porte l'empreinte en négatif d'une denture. A côté, les mêmes marques en creux s'inscrivent au bout d'une longue hampe qui ressemble à une prothèse géante.

Au-delà de la répugnance que provoquent les images, il faut admettre que les oeuvres de Guerrera témoignent d'un talent époustouflant. Ses esquisses à l'encre de personnages hybrides, lesquels s'adonnent à de bizarres activités, rappellent par leur traitement le raffinement des dessins de Léonard de Vinci et l'impétuosité propre aux croquis de George Grosz.

À sa manière, Mark Prent est aussi un virtuose. Ses sculptures, où la technique du moulage occupe une part importante, étonnent par leur réalisme. Suspendue au plafond, sa sirène fantastique au corps diapré recouvert de tentacules nous momifie sur place.

De son côté, François Chevalier manie avec violence l'encre et le fusain en traçant sept personnages très expressionnistes qui nous incitent à serrer les dents. Notre corps demeure sous tension lorsqu'on jette ensuite un coup d'oeil par le hublot de l'étrange boîte polygonale de Jean-François Fillion.

Le cauchemar se prolonge avec « The Casebook Series » de Catherine Heard, où neuf petites poupées aux corps raccommodés et difformes étalent la mort devant nos yeux écarquillés.

Toutes les oeuvres présentées dans ce collectif intitulé « Corpus » comportent d'indéniables qualités. Cependant, leur caractère à la fois facile, grandiloquent et morbide me trouble. Il y a dans tout cet étalage de monstruosités quelque chose qui me rappelle l'adolescence. J'apprends en discutant avec Claude Bélanger, le concepteur de l'exposition, que le projet représente pour lui une sorte d'exorcisme. Ayant récemment pris conscience de la fragilité du corps, il a invité quelques artistes à partager ses tourments par l'entremise de l'art. Or, les créations regroupées à l'Oeil de poisson mènent-elles à une véritable réflexion sur la faiblesse de notre enveloppe corporelle ou proposent-elles, sous un baroquisme exacerbé, un délire sans consistance? Je m'interroge encore...

Joanne Poitras

Un petit mot sur les « Essais sur l'étreinte » de Joanne Poitras qui nous présente, à la Maison Bellanger-Girardin, des lithographies rehaussées qui sortent de l'ordinaire. Poitras plie en trois parties ses papiers imprimés et peints de manière à former deux volets qui se rabattent partiellement sur les images centrales, où l'on observe notamment des êtres s'étreignant. Ainsi, les personnages se trouvent subtilement plongés dans la pénombre des rabats, lesquels sont ornés de dessins de carottes, pommes, feuilles vertes ainsi que des motifs abstraits de toutes sortes. Hormis quelques faiblesses dans le dessin, c'est un travail bien rendu.

\$ 499 POUR LES REPRÉSENTATIONS AVANT 18h - 7 JOURS SUR 7 LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

LE LIVRE DE LA JUNGLE
GALERIES DE LA CAPITALE 12h30, 17h10
CINEMA LIDO 837-0234
ST-GEORGES 228-7540

LA RENCONTRE ENTRE GÉRARD DEPARDIEU ET VANESSA PARADIS COMBLE TOUTES LES ATTENTES.
Eric Fourty VOIR
VANESSA PARADIS
GERARD DEPARDIEU
dans le rôle de LEBOVITCH
Elisa
LE NOUVEAU FILM DU RÉALISATEUR DE "L'ÉTÉ MEURTRIER" JEAN BECKER
LESOTTIL CITE M CFP

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier
En Sem. 19h00, 21h20
Sam. Dim. 14h15, 16h30, 19h00, 21h20

Tom Hanks est **Forrest Gump**
Tous les jours 14h15, 19h00, 21h45
GALERIES DE LA CAPITALE 12h30, 17h10
Consultez le guide horaire
IMPERIAL 549-9022

LA BANDE À TARANTINO VOUS DIT "MERCI" ET VOUS INVITE À CÉLÉBRER leur...
7 NOMINATIONS AUX OSCARS dont MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR QUENTIN TARANTINO
MEILLEUR ACTEUR JOHN TRAVOLTA
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN SAMUEL L. JACKSON
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN UMA THURMAN
MEILLEUR SCÉNARIO
FICTION PULPEUSE
un film de Quentin Tarantino
John Travolta/Samuel L. Jackson/Uma Thurman
Harvey Keitel/Vin Diesel/Amanda Plummer et Bruce
MIRAMAX ALLIANCE
STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier
Sam. Dim. 14h00, 16h56, 20h00
En Semaine 20h00

GALERIES DE LA CAPITALE 12h30, 17h10
Un Indien dans la Ville (G) Dolby V.F. 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20
Légendes D'automne (G) Dolby V.F. 13h15, 15h50, 19h00, 21h40
Scorpion Noir (13+ violence) Dolby V.F. 13h00, 15h10, 17h15, 19h25, 21h45
Le Roi Lion (G) Dolby 12h30, 16h50
Le Livre de la Jungle (G) 12h30, 17h10
Question Piège (G) Dolby V.F. 14h40, 19h20, 21h50
Forrest Gump (G) Dolby V.F. 14h15, 19h00, 21h45
Attachement Filial (G) Dolby V.F. 12h40, 14h50, 17h00, 19h20, 21h35

"MAGNIFIQUE!" Comme "Miss Daisy" et son chauffeur et
"Les saisons du coeur", cette histoire d'amour redéfinit les conventions.
À voir."
"UN 10!"
"Magnifique."
"Un film puissant. Un 10!"
Peter Falk D.B. SWEENEY
ATTACHEMENT FILIAL
Distribué par BUENA VISTA PICTURES DISTRIBUTION, INC.
GALERIES DE LA CAPITALE 12h40, 14h50, 17h00, 19h20, 21h35
Consultez le guide horaire
PLACE CHAREST 529-9745

Les Échos des arts

Le batteur de R.E.M. hospitalisé

FRANCFORT (AP) — Le batteur du groupe rock R.E.M., Bill Berry, a été victime d'une hémorragie cérébrale et devrait subir une intervention chirurgicale en Suisse, a déclaré, hier, son agent allemand. Bill Berry a souffert d'une attaque au cours d'un concert donné, mercredi soir, à Lausanne. Aucune autre information n'a été communiquée sur son état de santé. R.E.M. effectue une tournée en Europe pour faire la promotion de son nouvel album Monster.

Festival international du film sur l'art

(PC) — Dans le cadre de sa 13e édition, le Festival international du film sur l'art, qui se déroulera à Montréal du 7 au 12 mars, propose au public dans six salles, 136 films et vidéos, provenant de 22 pays. Le festival rendra hom-

mage, cette année, au cinéaste québécois Jacques Giraldeau.

Nancy Martinez en France

(PC) — Les résultats du MIDEM ne se sont pas fait attendre pour Nancy Martinez. La Corée du Sud et Taïwan ont acheté son album. De plus, la chanteuse retourne en France pour une tournée de promotion.

Décès de Max Rudolf

(AP) — L'ancien chef d'orchestre américain d'origine allemande, Max Rudolf, est décédé hier à son domicile de Philadelphie à l'âge de 92 ans. Né à Francfort, Max Rudolf avait commencé sa carrière de chef d'orchestre en 1923, en Allemagne, puis en Suède avant de se rendre à New York en 1945, où il a été administrateur artistique au Metropolitan Opera.

Du 7 au 10 mars

Pas de relâche pour les musées!

QUÉBEC — Pendant la semaine de relâche scolaire, du 7 au 10 mars, le Musée du Québec et le Musée de la civilisation proposent une série d'activités gratuites destinées au jeune public. Au programme: ateliers, spectacles et cinéma.

Le Musée du Québec suggère tous les après-midi, aux enfants de six à huit ans, un atelier intitulé Ces merveilleuses créatures volantes. De 15h à 17h, les jeunes pourront créer des anges ou des animaux préhistoriques ailés avec du papier et d'autres matériaux colorés. Les écoliers de neuf à 12 ans pourront au même moment participer à Lieux imaginaires, qui leur permettra de construire une maquette leur permettant d'abriter leurs créa-

tures les plus fantastiques. Un spectacle destiné aux cinq à 12 ans, Mario «Fakir» Fafard (produit par Les Marionnettes du Bout du monde), sera quant à lui offert les 9 et 10 mars à 13h30. Tant pour les ateliers que pour ce spectacle, des laissez-passer sont requis. Réservations au 643-4103.

Côté cinéma, deux projections sont offertes, et aucune réservation est nécessaire. Mardi 7 (13 h 30), place aux Petits Garnements, une comédie américaine de Penelope Spheeris avec Whoopi Goldberg.

Le lendemain à 13h sera présenté Matusalem, du Québécois Roger Cantin.

Le Musée de la civilisation propose pour sa part, du mardi au vendredi, et de 10 h30 à 16 h, des ateliers éducatifs et de l'animation continue avec des guides-animateurs de l'institution, reliés aux expositions en cours. Le programme détaillé de la journée et l'horaire des activités seront remis aux visiteurs à leur arrivée.

A 10 h et 14 h, chaque après-midi, les jeunes de six à 12 ans seront conviés à des ateliers de fabrication de marionnettes en

compagnie de deux spécialistes en arts plastiques, Hélène Côté et Johanne Boucher. Les 7 et 8 seront sous le thème de la famille, les 9 et 10 sous celui des animaux. Gratuit mais réservation requise au 643-2158, poste 389.

Egalement pendant la relâche, le musée présente du cinéma aux jeunes (1\$ pour les 12 ans et plus). Au menu: Le Roi Lion (le 7 mars, à 10h30, 13h et 15h), Le Retour des aventuriers du timbre perdu (le 8 à 10h30 et 13h30), La princesse des Cygnes (le 9; mêmes heures que la veille) et Matusalem (le 10, ...pour ceux qui l'auront manqué.

GAGNANT • GOLDEN GLOBE 1995
FINALISTE OSCAR '95
 du MEILLEUR FILM ÉTRANGER

"MAGIQUE ET TROUBLANT... DES SCÈNES D'UNE SENSUALITÉ À VOUS COUPER LE SOUFFLE!"
 Hugette Roberge, LA PRESSE

" LES SCÈNES D'ALCÔVE ET DE NUDITÉ SONT MAGNIFIQUES! JE LE REVERRAIS ENCORE ET ENCORE!"
 Francine Girmaldi, CBF BONJOUR

" UN FILM SOMPTUEUX ET FLAMBOYANT: ON EN SORT ÉMU JUSQU' AUX LARMES!"
 Louise Blanchard, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

le nouveau film événement de **GÉRARD CORBAU** **13 ANS +**

DU CINÉMA SANS FILET

UNE PRODUCTION CITÉ-AMÉRIQUE

UN FILM DE CHARLES BINAMÉ

ELDORADO

PASCAL BUSTIERES ROBERT BROWILLETTI ISABEL RICHER JAMES HYNDMAN

PASCAL MONTPETT MACHA LIMONCHIK ET CLAUDE LAMOTHE

Pour visiter notre site World Wide Web faites le <http://www.emarket.ca/Eldorado>

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

CE SOIR Bonnes places disponibles Commandes téléphoniques 691-7211

PANTERA
 FAR BEYOND DRIVEN

artiste invité: **PE O**

NEGATIVE

LE VENDREDI 3 MARS À 20h

Billtech COLISÉE IICE CHOI DED

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

PLACE CHAREST MATINÉES \$4.99

Coin Du Pont et Charest • 529-9745

Consultez la CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

3 NOMINATIONS AUX OSCARS

"VIVEZ LA LÉGENDE, COMME UN COUP DE FOUDRE."

BRAD PITT ANTHONY HOPKINS AIDAN QUINN

LÉGENDES D'AUTOMNE

version française de LEGENDS OF THE FALL

PLACEMENTS: PLACE CHAREST 529-9745 GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 628-2455 CINÉMA LIDO 837-0234

Pour hériter de la fortune de sa famille, Billy retourne à l'école... Primaire.

Adam Sandler Billy Madison

EN VERSION FRANÇAISE

Ce n'est définitivement pas lui qui a inventé les boutons à quatre trous.

PLACEMENTS: PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234

"EXTRAORDINAIRE!"
 Le meilleur thriller depuis 'Le Silence des Agneaux'!"

Un secret enloui au plus profond des marais de Floride pourrait sauver un innocent... ou permettre à un tueur de frapper une nouvelle fois.

SEAN CONNERY LAURENCE FISHBURNE

SCORPION NOIR

version française de JUST CAUSE

PLACEMENTS: PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234 GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 628-2455

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

#1 AU BOX-OFFICE FRANÇAIS. 6 MILLIONS DE SPECTATEURS.

"IL EST RARE DE TROUVER UNE COMÉDIE QUI RATISSE AUSSI LARGE ET DONNE AUSSI GÉNÉREUSEMENT À RIRE AUX PETITS, AUX MOYENS ET AUX GRANDS... VAUT AMPLÈMENT LA SORTIE FAMILIALE."
 - Hugette Roberge, LA PRESSE

"...UN FILM DÉLICIEUX, PLEIN DE CLINS D'OEIL. C'EST DRÔLE, C'EST IRONIQUE, UN BRIN SENTIMENTAL... SANS AUCUN DOUTE LE MEILLEUR REMÈDE QU'ON AIT CONNU DEPUIS LONGTEMPS CONTRE LA MOROSITÉ."
 - Louise Blanchard, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

"DANS CE FILM DONT L'ESTHÉTIQUE EST AUSSI SOIGNÉE QUE LES DIALOGUES, L'ÉMOTION SE FRAIE UN HEUREUX PASSAGE ENTRE DEUX SITUATIONS À HURLER DE RIRE."
 - Geneviève Picard, VOIR

"UN TRÈS BON DIVERTISSEMENT."
 - Marc-André Lussier, CBL

LOUIS BECKER présente **UN INDIEN DANS LA VILLE**

PATRICK TIMSIT THIERRY LHERMITTE LUDWIG BRIAND

Tous les jours 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20

GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 628-2455 PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234

3 NOMINATIONS AUX OSCARS

DONT MEILLEURE ACTRICE / WINONA RYDER

"DEUX FOIS BRAVO! VOICI L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE! UN TRAVAIL DE PREMIÈRE CLASSE, MERVEILLEUSEMENT DIVERTISSANT, UNE VRAIE SURPRISE."
 - Gene Siskel, SISKEL & ERERT

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH

version française de LITTLE WOMEN COLUMBIA PICTURES

PLACEMENTS: PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234

"TERRIFIANT!"
 - Cameron Turner, SJS RADIO

"SAISSANT! Absolument terrifiant!"
 Jeff Craig, SECOND PVIEW

JEFF GOLDBLUM CHRISTINE LAHTI

AUX FRONTIÈRES DE L'AU-DELÀ

VERSION FRANÇAISE DE HIDEAWAY

PLACEMENTS: PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234 ST-GEORGES 228-7540 STE-FOY 656-0592

En spectacle ce soir au Colisée

Les gars de Pantera dans une forme du tonnerre

QUÉBEC — Pantera, que l'on pourra voir, ce soir, au Colisée en compagnie de Type O Negative, profite de la présente tournée amorcée il y a près d'un an, pour enregistrer plusieurs spectacles. C'est que les Texans veulent immortaliser sur cd ce périple. « La meilleure tournée du groupe », estime le batteur Vinnie Paul.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

« Nous sommes en pleine forme. Un peu comme des joueurs de football à la veille des éliminatoires. C'est notre meilleure tournée à ce jour. Le groupe est soudé comme jamais. Ça démenage », prévient Vinnie Paul lors d'une entrevue qu'il livre de Louisville dans le Kentucky.

D'ailleurs le groupe est satisfait de la tournée au point qu'il y a quelques mois il s'est mis à enregistrer systématiquement ses spectacles dans la perspective de la réalisation d'un disque en spectacle.

Après avoir fait des ravages en Amérique du Nord, en Europe et au Japon, « l'ouragan Pantera » s'apprête à balayer l'Amérique du Sud.

Par la suite Vinnie Paul, Philip Anselmo et compagnie vont prendre un temps d'arrêt avant d'entrer en studio. Vinnie Paul, qui a coréalisé deux des disques de Pantera (*Vulgar Display Of Power* et *Far Beyond Driven*), en profitera pour sa part pour terminer le mixage de deux pièces pour une formation montréalaise du nom de TSPC.

« J'aimerais beaucoup. Je n'ai vraiment pas le temps. Pantera demeure ma priorité. Mais c'est sûrement ce que je vais choisir comme seconde carrière. Ça c'est certain », de lancer avec conviction Vinnie Paul.

Prix MTV en Europe

La chaîne spécialisée MTV (version européenne) a présenté sa toute première remise de Prix à Berlin l'année dernière.

Une cérémonie animée par Tom Jones que MusiquePlus diffusera demain à 20h, dans le cadre de son émission ConcertPlus.

« meilleur artiste », Crash Test Dummies, celui de la « meilleure figure montante » et Take That celui du « meilleur groupe ».

Jeff Healey : se faire plaisir

Avec son nouveau disque intitulé *Cover To Cover* le guitariste torontois s'est fait plaisir. Pour ce quatrième essai, qui est disponible en magasin aujourd'hui même, Healey et ses coéquipiers ont repris plusieurs de leurs pièces favorites.

Quatorze en tout et partout dont *Freedom* et *Angel* de Jimi Hendrix, *Yer Blues* des Beatles, *Badge* de Cream, *Communication Breakdown* de Led Zepplin, *Evil* et *Howlin' Wolf*, *Shape Of Things* des Yardbirds et *Run Through The Jungle* de Creedence Clearwater Revival.



Les Texans du groupe Pantera estiment leur présente tournée de spectacles comme leur meilleure à vie. C'est pourquoi ils veulent l'immortaliser sur disque cd.

Disque de réconciliation de Lou Gramm avec Foreigner

Mr Moonlight marque le retour de Lou Gramm au sein de Foreigner. Un bon disque de réconciliation pour Gramm et Mick Jones mais pas la « bombe » qui aurait pu remettre le groupe en selle.

une critique de MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Foreigner
Mr Moonlight
Attic ACD 1416

Avec le relatif succès de ses essais solo Lou Gramm ne pouvait faire autrement que d'envisager un retour au sein de la formation qui l'avait propulsé au premier rang dans les années 1970-80.

De son côté Mick Jones, qui a lui aussi tenté l'aventure solo, n'a pu que constater qu'un Foreigner sans la voix de Gramm était difficilement viable. Chacun a mis un peu d'eau dans son vin.

Ce disque porte indiscutable-



John Lee Hooker, le maître du boogie, flirte avec la musique latine dans son dernier disque « Chill Out ».

ment le sceau Foreigner. Le tandem a distillé quelques pièces hard

rock pop qui nous ramènent aux beaux jours du groupe.

Un rock poli qui sait à l'occasion montrer les dents comme

l'illustrent notamment *Under The Gun* et le solide et Zeppelinien *Dog* (un sommet de *Mr Moonlight*).

C'est d'ailleurs à ce moment que Jones, Gramm et leur nouveau complice le bassiste Bruce Turgon et le claviériste Jeff Jacobs sont le plus convaincants.

On y retrouve aussi quelques pièces à tempo moyen dont *Real World* qui s'avère un petit bijou dans le genre pop rock et (évidemment!) des ballades légèrement sirupeuses telles *Until The End Of The World*.

Somme toute Jones et Gramm ont réalisé un disque supérieur aux essais concoctés sans le chanteur, mais un disque qui n'a rien pour véritablement casser la baraque. Rien qui pourrait « squatter » les ondes comme *Cold As Ice* ou l'incontournable *I Want To Know What Love Is* ont pu le faire. Un bon disque mais il en fallait plus pour remettre Foreigner sur les rails d'aplomb.

John Lee Hooker
Chill Out
Virgin Point Blank

Disque d'adieu de cette légende vivante du blues selon la rumeur, *Chill Out* est sensiblement taillé sur le même patron que les disques qu'ils livrent depuis son « retour » avec *The Healeren* 1989. Et on ne s'en plaindra pas. Le maître du boogie flirte d'entrée de jeu avec la musique latine avec *Chill Out* (*Things Gonna Change*, une autre collaboration avec Carlos Santana). Un contexte qui sied bien à cette voix grave.

Figurent aussi à l'itinéraire quelques interprétations, de nouvelles compositions, et des classiques « revampés » dont l'incontournable *One Bourbon, One Scotch, One Beer* (repris entre autres par George Thorogood) et le pot-pourri *Serves Me Right To Suffer/Syndicator* qui est l'excuse parfaite pour une rencontre au sommet Hooker/Van Morrison.

Malgré toutes ces contributions c'est lorsque le vieux renard se retrouve seul (ou avec un seul accompagnateur), dans le plus grand dépouillement, qu'il est à son meilleur. À preuve cette lecture envoûtante de *Tupelo*.

Le Café

Une comédie espresso...

De R.W. Fassbinder
d'après Goldoni

LE SOLEIL et LE THÉÂTRE DU TRIDENT

invitent 60 personnes
le samedi 25 mars 1995
à 16 heures
au Grand Théâtre de Québec

Pour assister à cette féroce satire sociale, remplissez le coupon publié dans LE SOLEIL les 3, 5 et 6 mars et retournez-le à l'adresse indiquée avant le 13 mars, 10h. Le tirage aura lieu le 13 mars à 10h30. Les gagnants seront avisés par téléphone et ils devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. La valeur des prix s'élève à 1620 \$. Les règlements sont disponibles au quotidien LE SOLEIL.

Remplissez ce coupon et déposez-le ou postez-le à:

Concours LE CAFÉ
À l'attention du Théâtre du Trident
Grand Théâtre de Québec
269, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 2B3

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone: Rés.: _____ Bur.: _____

LE PLAISIR DE BIEN MANGER À VOLONTÉ

<p>NOUVEAU</p> <p><i>Toute la saveur du Texas au Caucus</i> Tous les jeudis</p> <p>DÉCOR ET MUSIQUE COUNTRY</p> <p>DÈS 18H</p> <p>À PARTIR DE 18⁹⁵\$ PAR PERSONNE</p>	<p>BUFFET</p> <p>DE <i>Fruits de mer</i></p> <p>AVEC ACCORDÉONISTE</p> <p>VENDREDI SOIR DÈS 18H</p> <p>35\$ PAR PERSONNE HOMARD À VOLONTÉ.</p>
<p>BUFFET</p> <p>DE <i>pâtes fraîches</i></p> <p>AVEC ACCORDÉONISTE</p> <p>SAMEDI SOIR DÈS 18H</p> <p>16⁹⁵\$ PAR PERSONNE</p>	<p>BUFFET</p> <p>DU <i>dimanche</i></p> <p>INTERNATIONAL</p> <p>DÈS MIDI</p> <p>15⁹⁵\$ ADULTES 9⁷⁵\$ ENFANTS 5 À 12 ANS</p>

LES PRIX SONT SUJETS À CHANGEMENTS

Le CAUCUS
QUÉBEC

HILTON

RÉSERVATIONS 647-6521

TAXES ET SERVICE EN SUS

SKIEZ GRATUITEMENT AVEC LE SOLEIL ET CHOI 98,1 FM



PRIX INSTANTANÉ
DU 20 FÉVRIER AU 3 MARS, LE SOLEIL ET CHOI 98,1 FM VOUS OFFRENT LA CHANCE DE GAGNER L'UNE DES 10 SÉRIES DE 4 BILLETS DE REMONTÉES MÉCANIQUES AU MONT SAINTE-ANNE.

POUR PARTICIPER
ÉCOUTEZ L'ÉMISSION LE POINT "J" À CHOI 98,1 FM DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 6H ET 9H, LORSQUE L'ANIMATEUR VOUS DEMANDERA LE "MOT DE PASSE" DU JOUR, SOYEZ LE PREMIER À TÉLÉPHONER!

GRAND PRIX
DE PLUS, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES DEUX FORFAITS WEEK-END POUR 2 PERSONNES À L'HÔTEL VAL-DES-NEIGES, INCLUANT 2 PETITS DÉJEUNERS, 2 SOUPERS AINSI QUE LES BILLETS DE REMONTÉES MÉCANIQUES AU MONT SAINTE-ANNE POUR 2 JOURS.

MOT DE PASSE
LOISIR

Les règlements du concours sont disponibles au quotidien LE SOLEIL et à CHOI 98,1 FM.

Remplissez ce coupon et postez-le à: LE SOLEIL, 951, Avenue St-Jean, Québec, QC G1R 1A1. Les gagnants seront avisés par téléphone et ils devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. La valeur des prix s'élève à 1620 \$. Les règlements sont disponibles au quotidien LE SOLEIL et à CHOI 98,1 FM.

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: Rés.: _____ Bur.: _____

LE SOLEIL CHOI 98,1 FM

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
GINETTE CUSTEAU, LE SOLEIL.
 C.P. 1547, succ. terminus
 925, chemin Saint-Louis,
 Québec, G1K 7J6
 Fax: 686-3374
 Tél: 686-3489

CINÉMA Pour connaître les différentes activités qui se dérouleront au cours de la prochaine semaine, veuillez consulter «*Votre Agenda*» dans **LE SOLEIL** tous les dimanches.

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINÉPLEX CHAREST (529-9745) Aux frontières de l'au-delà (-) 13h, 16h, 19h, 21h25 (13 ans). **Farinelli (4)** 13h45, 16h30, 19h20, 21h40 (13 ans). **Legendes d'automne (5)** 15h45, 21h15 (G). **Meurtre avec préméditation (4)** 19h, 21h35 (13 ans). **Billy Madison (6)** 13h20, 15h25 (G). **Attache-ment filial (-)** 13h50, 16h20, 19h05, 21h30 (G). **Un Indien dans la ville (5)** 13h30, 19h10 (G). **Scorpion noir (4)** 13h, 15h10, 17h20, 19h40, 21h50 (13 ans). **Les quatre filles du Dr March (3)** 14h, 16h30, 19h10, 21h40 (G). **Eldorado (-)** 13h30, 16h10, 19h30, 21h50 (-). Prix d'entrée: 8 \$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ pour les représentations avant 18h en semaine. Prix d'entrée les mardis et mercredis: 4,99 \$. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CLAP (650-CLAP) Le livre de la jungle (4) 12h30 (G). **Anna: 6-18 (3)** 12h45, 17h15 (G). **Le Roi lion (3)** 13h (G). **Ludwig Van B. (4) v.f. de Immortal Beloved** 14h30, 19h15 (G). **Farinelli (4)** 14h45, 19h30 (13 ans). **La Séparation (3)** 15h, 19h (G). **Eldorado (-)** 16h45, 21h30 (G). **Barcelona (-) v.o.a.** 17h (-). **Coups de feu sur Broadway (3)** 21h15 (G). **Meurtre avec préméditation (4)** 21h45 (13 ans). Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super Primes; le ven. sam. dim.: 5,25 \$ du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4,50 \$.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Le roi Lion (3) 12h30, 16h50 (G). **Legendes d'automne (5)** 13h15, 15h50, 19h, 21h40 (G). **Le livre de la jungle (4)** 12h30, 17h10 (G). **Attache-ment filial (-)** 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h35 (13 ans). **Scorpion noir (4)** 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h45 (13 ans). **Forrest Gump (3) v.f.** 14h15, 19h, 21h45 (G). **Question piège (3) v.f. de Quiz Show** 14h40, 19h20, 21h50 (G). **Un Indien dans la ville (5)** 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ tous les jours pour les représentations avant 18h et toute la journée du mardi; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Aux frontières de l'au-delà (1) 18h45, 21h15 (13 ans). **Scorpion noir (4)** 21h15 (13 ans). **Le roi Lion (3)** Ven. 19h. Sam. à jeudi 13h, 15h15, 19h (G). **Billy Madison (6)** Ven. 19h. Sam. à jeudi 13h, 15h15, 19h (G). **Meurtre avec préméditation (4)** 21h15 (13 ans). **Un Indien dans la ville (5)** Ven. 19h, 21h15. Sam. à jeudi 13h, 15h15, 19h, 21h15 (G). **Les quatre filles du Dr March (3)** Ven. 18h45, 21h15. Sam. à jeudi 13h, 15h15, 18h45, 21h15 (G). **Legendes d'automne (5)** 18h30, 21h15 (G). Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. Prix d'entrée du lun. au jeu.: 5,50 \$; 3 \$ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

MIDI-MINUT (522-2828). Vidéos 18 ans. Dangerous woman 11h55, 14h25, 16h50, 20h50. **Slick Honey** 13h05, 15h35, 19h30. **Terrasse** 8h45, 18h. **L'as des as** 10h15, 22. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (694-0891) Q.I. (4) 14h15, 19h15 (G). **Zone critique (5)** 16h30, 21h30 (13 ans). **Star Trek Generations (5) v.f.** 14h, 19h (G). **Le professionnel (4)** 16h15, 21h15 (16 ans). **L'invité (5)** 13h45, 18h45 (G). **Entretien avec un vampire (3)** 16h, 21h (16 ans). Prix d'entrée: Lun. mer. jeu. 2 \$. Ven. sam. dim. 3 \$. Les mardis: 1 \$.

SAINTE-FOY (656-0592) Fiction pulpeuse (3) Sem. 20h. Sam. Dim. 14h, 16h55, 20h (16 ans). **Elisa (4) v.f.** Sem. 19h, 21h20. Sam. Dim. 14h15, 16h30, 19h, 21h20 (13 ans). **Aux frontières de l'au-delà (-)** Sem. 19h15, 21h30. Sam. Dim. 13h55, 16h25, 19h15, 21h30. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTRO, 291, St-Vallier Est. Alien (1979) v.f. 15h, 21h. **Alien 2 (1986) v.f.** 17h, 23h. **Alien 3 (1991) v.f.** 19h, 01h. Rens.: 648-6677. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

Les institutions

MUSÉE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm. Parc des Champs-de-bataille. Ouvert du mar. au dim. 12h à 17h45, mer. 12h à 20h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. Entrée libre le mercredi. Possibilité de visites commentées, parcours découverte. Expositions permanentes: La collection du Musée et La tourelle du pavillon Baillarge. Restauration en sculpture ancienne, se termine le 16 avril. **Le Charlevoix de Palardy**, se termine le 17 avril. Les expositions **Passions pour l'art** du Québec, se termine le 16 avril. Art ancien religieux se poursuivent jusqu'en 1996. Au féminin: collection du Musée, 1920-1950, se termine le 30 avril. **Le lieu de l'être**, se termine le 28 mai. **Quand le paysage devient jeu**, se termine le 28 mai. **L'Assemblée des six comtes de Charles Alexander Smith. Dieter Appelt**, photographies. Se termine le 14 mai.

MUSÉE BON-PASTEUR, Maison Bethanie (ancien hôpital de la Miséricorde), 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. **Jésus Enfant**, vu à travers l'icongraphie des XVIII, XIX et XXe siècles. Tous les jours sauf les lundis et mardis, 13h à 17h. Entrée libre. Se termine le 5 mars.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie (643-2158). Du mar. au dim. de 10h à 17h, les mercredis de 10h à 21h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 6 \$, ames 3 \$, groupes 15 \$ et plus; 8 \$; 4 \$ et plus avec carte 3 \$; 12 \$ à 16 ans; 1 \$; gratuit 11 ans et moins. Gratuit les mardis. **Mémoires (salle 3):** Vision de l'histoire du Québec. **Objets de civilisation (salle 1):** mobilier et objets témoins des valeurs québécoises. Aussi, **La collection chinoise des Jésuites. Forêt verte, planète bleue (salle 2).** Se termine le 4 septembre. **Boucle d'Or et les trois ours**, incursion dans le monde du conte pour enfants, se termine le 2 avril. **Dernière l'autre camera de Pierre Mignot**, photographies d'acteurs, de plateaux de tournage. Se termine le 1er avril. **Les marottes de Charlotte, des marionnettes au théâtre.** Le monde magique de la marionnette au théâtre. Se termine le 10 septembre. **Formes et modes: le costume à Montréal au XIXe siècle.** Se termine le 12 mars.

MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC, 22 rue St-Anne. L'histoire du Québec et son actuelle avec Myriam Bedard, Roch Voisine, Gilles Latouffe. Rens.: 692-2289. Prix: 5 \$ adultes; 4 \$ étud. et âge d'or; gratuit pour moins de six ans.

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE, 9 rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Prix d'entrée: 3 \$; 2 \$ âge d'or; 1,50 \$ étud. et 1 \$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi. Visites commentées les samedis et dimanches: réservation au 692-2843. Un autre son de cloche. Se termine le 19 mars. L'électricité: un coup de

CHÂTEAU FRONTENAC, dans le hall principal. Nos premiers 100 ans.

MAISON ALPHONSE DESJARDINS, 6, rue du Mont-Marie, Lévis. Rens.: 835-2090. Lun. au ven. 10h à 12h et 13h à 16h30. Sam. Dim. 12h à 17h. Visites guidées et démarche éducative offerte aux écoles de tous les niveaux académiques. Activité éducative spéciale préparée pour les écoliers de 2e année. Rens.: 1-800-463-4810, poste 2090. Fondateurs de la première caisse populaire: des familles tricotees serrées: Les

Trung Chanh Trung, salle 3. Se termine le 5

SERVICE CANADIEN DES PARCS dans la salle d'exposition de l'édifice Louis S. Saint-Laurent, 3 rue Buade. Lun. au ven. 9h à 18h; Sam. Dim. 12h à 16h. Exposition sur Québec 2002, le cheminement de la candidature, les sites proposés pour les compétitions, les exploits d'athlètes canadiens... Se termine le 16 juin.

VILLA BAGATELLE, 1563, chemin Saint-Louis, Silery. Rens.: 688-8074. Mardi au dim. 11h à 17h. Oeuvres de Aristide Gagnon. Se termine le 26 mars.

8h30 à 23h; Sam. dim. 10h à 17h30. Oeuvres de Patrick Ouellet. Se termine le 26 mars.

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE-DES-JÉSUITES, secteur Haute-ville, 1120, boul. René-Lévesque Ouest. A compter du 17 février. Dessins venus de loin par Robert Laberge. Se termine le 19 avril.

BIBLIOTHÈQUE FRANCINE MCKENZIE, 100, Place Centre-Ville, St-Jean Chrysostome. Mar. jeu. 13h30 à 21h; mer. ven. 13h30 à 19h; sam. dim. 10h à 13h. Oeuvres récentes de Mariette Beaudoin. Se termine le 26 mars.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, Rens.: 691-6492. Photographies de Paul Bernier sous le thème *Fractures d'humanité*. Se termine le 26 mars.

Galleries

ADAGIO, Bibliothèque Félix-Leclerc, 1130, boul. Pie XI Nord, Val-Beclair. Mar. jeu. ven. 14h à 21h; Mer. sam. 10h à 17h; Dim. 13h à 17h. Leo Ayotte, exposition de reproductions de tableaux de l'artiste. Se termine le 12 mars.

ANIMAG, 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 10h à 16h. Sam. Dim. 13h à 17h. **Xavier Bonacorsi et Pascal Teste**, photographies. Se termine le 13 mars.

ANIMA G, rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9h à 17h. **Roger Hardy**, huiles. Se termine le 15 mars.

ATELIER CADRES IMAGES, 1451, rue Provancher, Cap-Rouge. Rens.: 653-2660. A compter du 5 mars, 13h. **Cap-Rouge en Aquarelles**, oeuvres des artistes de la Galerie.

DE LA SALLE ALBERT-ROUSSEAU, 2410, chemin Sainte-Foy. Lun. au ven. 9h à 17h. Les soirs de spectacles de 19h30 à 17h. **Gilles Chartier**, oeuvres symboliques. Se termine le 5 avril.

DES ARTS VISUELS, Édifice la Fabrique, 255, boul. Charest Est. Mer. au ven. 9h30 à 16h. Sam. Dim.: 13h à 16h. Rens.: 656-7631. Oeuvres de Charbonneau, Dugas et Ste-Marie. Se termine le 19 mars.

DES MÉTIERS D'ART, 55, rue Saint-Pierre. Rens.: 694-0260. Mar. au ven. 13h à 17h. **Jean Cartier**, potier. Se termine le 17 mars.

DUP TRACEL, Maison Blanchette, 4187, Côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Oeuvres récentes des professeurs de l'École de dessin, peinture et sculpture de la Maison. Se termine le 15 mars.

ENGRAMME AU THÉÂTRE PÉRISCOPE, 2, rue Cremazay Est. L'espace d'exposition est accessible les jours de représentation, de 19h à 21h30. **Francine Levesque-Gilline Tran**. Se termine le 18 mars.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Lun. au ven. 13h30 à 17h et en soirée une heure avant les spectacles. **Bill Vincent**, peintures et sculpture. Se termine le 6 mars.

LA CHAMBRE BLANCHE, 185, Christophe-Colomb Est. Rens.: 529-2715. Mer. au dim. 13h à 17h. Oeuvres de Susan Menzies sous le thème de Bewilderness. Se termine le 26 mars.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Lun. au ven.



La Source, oeuvre de Gilles Chartier, qui expose présentement à la salle Albert-Rousseau jusqu'au 5 avril.

Carrier. Entrée libre. Se termine le 30 mars.

MAISON HAMEL-BRUNEAU, 2608, chemin Saint-Louis, pavillon Louis-Jacques-Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12h à 16h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. Moulage de bronze du crâne d'un australopithec. Aussi expositions sur le cosmos, les étoiles, les volcans, les dinosaures. Prix d'entrée: 3 \$; 1,50 \$. Rens.: 656-7111.

MAISON THOMAS BAILLARGE, (Centre d'accueil du Musée du Séminaire), 2 Côte de la Fabrique. Trois siècles de continuité.

PALAIS MONTCALM, 995, place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. *L'Eau et la liberté* de

mine le 2 avril. L'artiste sera présent les dimanches 12 et 26 mars de 14h à 16h.

VOÛTES CHEZ TI-PÈRE Tous les jours 10h à 22h. Souvenirs, photos, objets rappelant Émile Faucher, le Ti-Père de la rue Sainte-Thérèse et les nombreuses personnalités qu'il a accueillies dans son sous-sol. Prix d'entrée: 5 \$; 4 \$ âge d'or; 2,75 \$ pour étud.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Lun. au ven.

LE CHEUR LES RHAPSODES LES RHAPSODES

DIRECTION: ANDRÉ CHIASSON
 Billets: 14,00 \$ 9,50 \$ (étudiants)
 (TPS et TVQ incluses)

Samedi 4 mars 1995, 20h

IMPRESSIONS

D'EUROPE CENTRALE
 MUSIQUE DES PAYS SLAVES
 VÉPRES DE RACHMANINOV

SALLE DE L'INSTITUT
 42, SAINT-STANISLAS, QUÉBEC, 691-7411
 S'abonnement disponible au 8, rue Cook

Billetech
 ADMISSION

Renseignements et commandes
 téléphoniques: 688-3118

Les caisses populaires Desjardins
 de Québec Métropolitain

LES SOLEIL
 93,3 fm
 100.0 Passion

LES SOLEIL
 PUB

RENCONTREZ

Faites-nous parvenir le coupon de participation en nous indiquant quelle question vous aimeriez poser à Roch Voisine si vous en avez la chance.

Du 13 au 17 mars, Pierre Poitras fera la pige d'un coupon dans son émission entre 15h00 et 19h00. Pour mériter son prix, la personne choisie au hasard aura 20 minutes pour rappeler l'animateur en ondes et devra poursuivre, en chantant, les paroles exactes d'une pièce musicale de Roch Voisine.

À GAGNER

5 forfaits V.I.P. pour le spectacle du 31 mars incluant chacun:

- Un souper pour 2 au restaurant avant le spectacle
- Une paire de billets pour le spectacle de Roch Voisine
- Une discographie complète de Roch Voisine
- Une affiche autographiée de Roch Voisine
- Une rencontre en coulisse avec Roch Voisine avant le spectacle.



CJMF
 93,3 fm
 100.0 Passion

LES SOLEIL
 PUB

Concours Roch Voisine 600, Belvédère, Québec (Québec) G1S 3E5

Nom: _____ Code Postal: _____
 Adresse: _____
 Tél. rés: _____ Tél. bur: _____
 Question pour Roch Voisine: _____

LES SOLEIL
 18 ans et plus. Règlement disponible à la station.

EXPO NAUTIQUE De Québec

Nouveau! Venez pratiquer la pêche blanche

LA SEULE VRAIE EXPOSITION DE BATEAUX À QUÉBEC du 2 au 5 mars 1995 AUX PAVILLONS DE L'AGRICULTURE ET DE LA JEUNESSE PARC DE L'EXPOSITION

Bateaux de plaisance, chaloupes de pêche, motomarines et accessoires

Courez la chance de gagner un ensemble de chaloupe, moteur et remorque de Princecraft Springbok et omc Johnson et un bateau gonflable de Air Concept.

1 \$ DE RABAIS À L'ACHAT d'un billet adulte sur présentation de cette annonce

Coupon de participation au concours EXPO NAUTIQUE de Québec 95

NOM: _____ PRENOM: _____
 ADRESSE: _____ TEL: _____
 VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

Compléter le coupon et le déposer à l'ExpoNautique de Québec. Voir règlements du concours à l'ExpoNautique. Le tirage aura lieu le 5 mars à 16h. Pour mériter leurs prix, les gagnants devront répondre correctement à la question mathématique suivante: 100-96=

HEURES D'OUVERTURE jeudi et vendredi, 13h à 22h samedi, 11h à 22h dimanche, 11h à 18h

PRIX D'ENTRÉE Adultes: 7,50\$ Age d'or et étudiants: 6,50\$ 6 à 12 accompagnés d'un adulte: 1,00\$

CHRC 800
 TELE 4
 ASSURANCES GUMIS
 LES SOLEIL

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur
GILBERT LACASSE

Éditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSON

Rédacteur en chef
GILBERT LAVOIE

Directeur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Une Défense qui dépense

La Défense, le croirait-on, représente chaque année la deuxième plus importante dépense inscrite au budget du gouvernement fédéral, après les programmes sociaux. En 1994-95, ce ministère disposait de 11,5 milliards\$ sur un total de dépenses ministérielles de 51,8 milliards\$, ou 22%.

Les Canadiens souhaitent-ils que leurs forces armées occupent un rang aussi élevé dans l'allocation des ressources financières de leur gouvernement? Il est permis d'en douter. Le Canada est un pays pacifique et nos forces armées sont surtout appelées à remplir des missions de paix ou d'aide humanitaire dans le cadre de nos engagements au sein d'organismes internationaux. Les risques d'implication dans une guerre qui menacerait directement notre sécurité sont par ailleurs à leur plus bas.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé lundi que le budget de la Défense sera coupé d'un total de 1,6 milliard\$ au cours des trois prochaines années, soit de 14,2%, ce qui est inférieur à la moyenne de 18,9% pour l'ensemble des ministères. Le plus important à souligner est toutefois ce qui pointe de la tarte des dépenses ministérielles demeurera à 23%, indépendamment des hauts cris qui commencent à s'élever sur les conséquences de ces réductions budgétaires pour l'emploi et les économies régionales. La Défense demeurera la deuxième plus grosse dépense gouvernementale. Que nos généraux ne pleurnichent pas trop!

Le ministère de la Défense a indiqué que ces mesures se traduiraient principalement par la fermeture de neuf sites militaires, la concentration du commandement à Ottawa et une diminution des effectifs militaires actuels de 70 600 à 60 000 et civils de 32 000 à 20 000 postes, en quatre ans.

Les experts s'entendent pour approuver la fermeture de plusieurs quartiers généraux. Leur dissémination est source de doublages de dépenses pour divers services et cette structure avait été développée pour répondre aux besoins d'une armée deux fois plus importante que l'actuelle.

Le gouvernement Chrétien doit cependant mener une réflexion beaucoup plus poussée. D'abord sur les véritables besoins militaires du Canada, dans un contexte de détente internationale. Rares sont les pays qui maintiennent une armée professionnelle dans les mêmes proportions que nous le faisons par rapport au nombre de réservistes. L'encadrement est aussi disproportionné. Le vérificateur général du Canada relève également à répétition des incongruités dans la gestion de ce ministère qui vaudraient le congédiement au gérant de n'importe quel dépanneur.

Les libéraux ont revu le contrat d'achat d'hélicoptères qu'ils s'étaient engagés à annuler avant leur élection. C'est un bon point. Les équipements militaires sont par nature aussi onéreux que sophistiqués et de nombreux autres achats doivent être remis en question, dans le cadre d'une lutte acharnée contre les déficits. Les économies possibles se chiffreront vite par centaines de millions.

Elles donneront aussi au gouvernement une marge de manoeuvre qu'il n'a plus. Le questionnement sur la nécessité d'affecter près de un dollar sur quatre des dépenses ministérielles pour la Défense s'impose au plus tôt. Le livre blanc sur le sujet, déposé en décembre dernier, n'a même pas été débattu avant le présent budget. Nous concluons sans doute que les systèmes de santé et d'éducation méritent un meilleur sort dans l'ordre des priorités collectives et qu'il y a bien d'autres façons de soutenir une économie régionale que de construire des frégates qui seront ensuite rongées par la rouille avant d'avoir servi utilement.

J.-JACQUES SAMSON

Point de vue

Retournez-nous l'ascenseur!

par JEAN-PIERRE MALTAIS

Au moment où nos représentants gouvernementaux ne parlent que de déficit accumulé, de compressions budgétaires, de dépassement de coûts, que nos élus brandissent la menace de réduire les programmes sociaux, d'augmenter les taxes, de revoir les crédits d'impôts reliés aux dons de charité, il est primordial que les citoyens retrouvent un vrai sens civique, qu'ils prennent en main leurs institutions, qu'ils suppléent au désengagement prévisible de l'État.

Mais il me semble aussi que le gouvernement devrait nous retourner l'ascenseur.

Après tout, lorsqu'une population comme celle de la Côte-Nord se prend en main et contribue pour plus de 3,4 millions\$ en équipements médicaux nécessaires pour être soignée sur place, je crois qu'elle mérite un peu plus de considération de la part de ces maîtres de la bureaucratie.

Il doit y avoir une autre façon de souligner l'effort communautaire d'une population qui en réduisant les montants qui lui permettent de faire fonctionner les équipements qu'elle a su se payer.

On nous a chanté depuis dix ans qu'il fallait nous prendre en main; on nous a martelé que l'ère de l'État-Providence était

révolue, qu'il fallait davantage compter sur un État accompagnateur des initiatives du milieu. Le milieu nord-côtier a accepté de se prendre en main; il s'est mobilisé, s'est cotisé pour se doter d'équipements technologiques jusqu'ici financés par l'État dans les grands centres.

Les gouvernements ont applaudi à cette initiative du milieu, l'ont encouragée et se sont même engagés à en assurer le fonctionnement. Or, maintenant que les gens de la Côte ont rempli leur part du «contrat», l'État propose de ne pas respecter la sienne.

Qu'il me soit permis de proposer au gouvernement d'être plus indulgent pour les populations éloignées qui ont vraiment démontré par leurs efforts qu'elles veulent s'en sortir sur le plan des soins de la santé; elles ont démontré qu'elles pouvaient se mobiliser pour se doter d'équipements qui étaient jusqu'ici l'apanage des grands centres seulement. Il serait équitable que le gouvernement retourne l'ascenseur en tenant compte de cet effort, au lieu de prendre des décisions arbitraires qui risquent d'anéantir cette implication.

M. Maltais est président, Campagne de souscription, Fondation du Centre hospitalier régional de Sept-Îles

LE TRANSFERT AUX PROVINCES



BERTHIO

Les partenaires du OUI à la rescousse

Jacques Parizeau disait que la vue de quelques hurluberlus piétinant le drapeau du Québec consoliderait les chances du OUI. Pas besoin de manifestations aussi sacrilèges: un colloque avec une trentaine d'universitaires ontariens et une poignée de discrets fonctionnaires fédéraux a suffi, hier, à ranimer la foi d'une douzaine de Québécois.

L'un d'eux, Pierre-Paul Proulx, du département de sciences économiques de l'Université de Montréal, est même rentré précipitamment au Québec pour mettre la dernière main au lancement, ce week-end, des Partenaires du OUI, une coalition de centrales syndicales, d'unions d'artistes et d'écrivains, de coopératives d'agriculteurs — bref, les «non-alignés» de la Commission Bélanger-Campeau. Ils se réclament de deux millions de Québécois et veulent prendre sans plus attendre la relève des commissions régionales sur la souveraineté.

Selon ce que m'ont expliqué Proulx et sa collègue, Andrée Lajoie, de la faculté de droit de la même université, les Partenaires préparent — avec la bénédiction de Parizeau et de Lucien Bouchard — une vraie campagne d'opinion publique, avec fiches documentaires et études à l'appui. Certains s'intéressent à la politique sociale d'un futur État du Québec, d'autres à son développement économique, d'autres écrivent la Charte des droits et libertés qui devrait être enchâssée dans sa Constitution: bref, du travail sérieux. «Enfin!» pensent-ils en déplorant la pagaille qui règne à Québec chez les ministres.

En 1980, le débat référendaire a été largement alimenté par le reste du Canada: les premiers ministres des autres provinces ont promis le renouvellement de la Constitution, l'argent fédéral — et ses campagnes de publicité — ont inondé le Québec, et il y avait Pierre Trudeau. En 1995, «Chrétien n'est pas Trudeau!» de lancer Reg Whitaker, professeur de sciences politiques à York. Le gouverne-



La chronique de
Michel VASTEL

ment fédéral est cassé et surtout, personne ne veut entendre parler de renouvellement de la Constitution!

Au contraire, si j'en crois les délibérations du colloque organisé par le Centre Robarts d'études canadiennes, le «reste du Canada» ne s'émue plus du tout des crises existentielles des Québécois. Est-ce la fatigue? Ou la conviction que le NON gagnera de toutes façons? (Le sondage CBC/Radio-Canada a encore plus réconforté le Canada anglais qu'il n'a démolisé les souverainistes!)

La réponse est peut-être ailleurs, suggérée d'ailleurs par Jeremy Webber, professeur de droit à McGill. Son raisonnement est le suivant: plus les Québécois flirtent avec la souveraineté, moins le Canada anglais est intéressé à discuter avec eux de renouvellement du fédéralisme. S'ils ne sont plus intéressés à faire partie du pays en effet, pourquoi se donner la peine de le réformer? En fait, le référendum est devenu, pour le reste du pays, une chance inouïe de mesurer l'attachement des Québécois au Canada. Ils feraient bien de voter NON en masse s'ils veulent un jour être acceptés comme des partenaires crédibles à toute discussion sur la réforme du fédéralisme!

En somme, tout ce que Parizeau a réussi à susciter, avec sa question «astucieuse», c'est d'obliger les Québécois à choisir le Canada avec enthousiasme. Et le reste du pays ne se donnera même pas la peine de dire merci!

Nombre des Québécois présents au colloque l'ont mal pris. Les «mous» — fédéralistes

comme souverainistes d'ailleurs — jugent que ce pays-là a des problèmes qui dépassent son face à face avec le Québec. Le budget de Paul Martin en est la plus récente preuve. Des universitaires anglais très sérieux comme Stephen Clarkson jugent même qu'on a tort de débattre des pouvoirs fédéraux quand, de toute évidence, ils sont dans les mains de Moody's à New York! Ce qui a fait dire à Daniel Latouche, coorganisateur du colloque: «S'il n'y a plus d'État canadien ni de nation québécoise, à quoi bon s'en faire? Autant devenir américains!»

La majorité préfère cependant rester Canadiens, malgré eux au besoin. Ce qui a amené Daniel Turp, président de la commission politique du Bloc, à demander aux «autres» ce qu'ils feraient, en cas de victoire du NON, des demandes «minimales» du Québec. Pas le rapport Allaire. Pas l'Accord de Charlottetown. Le minimum: l'Accord du lac Meech...

La réponse est venue, telle un coup de plume d'Elijah Harper: 75% des citoyens du Canada anglais s'opposeraient à une telle concession, même en 1995. Alors? «Le Canada anglais tiendra compte des revendications minimales du Québec quand cela fera son affaire, estime Peter Leslie, de l'université Queen's. Et si les Québécois trouvent cela intolérable, ils peuvent toujours voter OUI.» L'ironie est que les ténors du fédéralisme, les Brian Mulroney et autres David Peterson, prétendaient que le statu quo était inacceptable pour justifier l'Accord du lac Meech et les réformes du Sénat et du statut des nations autochtones qui devaient suivre. Aujourd'hui, le même statu quo est devenu la référence!

Voilà pourquoi la relève des Partenaires du OUI tombe bien. Puisque le Canada anglais ne veut rien savoir, les Québécois font mieux de débattre la question entre eux, et à fond. Ils seront peut-être ainsi davantage satisfaits de leur réponse...

Votre Opinion

L'opinion des Néo-Québécois

(Lettre à M. Philippe Paré)

Je tiens à vous exprimer ma satisfaction face à la décision qu'a prise le chef du Bloc québécois, en vous démettant de vos fonctions au sein du Bloc, à la suite des propos déplaisants, xénophobes et antidémocratiques que vous avez tenus dimanche dernier.

Comment avez-vous pu oser demander aux Néo-Québécois de ne pas voter contre «nous»? Par quelle autorité morale pouviez-vous le faire? Dites-moi, comment percevez-vous qu'ils votent contre «nous», alors que même la majorité des Québécois de souche est contre votre projet? C'est la démocratie qui vous a permis d'être élu et ce sera encore elle qui permettra de décider si un nouveau pays verra le jour. Tous auront le droit de vote.

Ce qui sera important, c'est que l'opinion de chaque électeur se soit forgée après une bonne prise de conscience des enjeux du référendum. Vous auriez dû savoir qu'il n'existe aucun lien entre l'origine ethnique d'une personne et la validité de son opinion

politique. Pour chacune de ces personnes, comme pour les Québécois de souche, l'opinion qu'elles auront sera toujours la meilleure pour elles parce que ce sera celle qui reflétera leurs valeurs et leurs espoirs profonds.

Voilà ce que vous aviez enlevé à tous ces Néo-Québécois lorsque vous leur avez demandé de s'absenter du débat et de s'abstenir de voter lors du référendum.

Le lendemain, alors qu'on vous a donné une opportunité de réparer les pots cassés, vous avez plutôt choisi d'ajouter que vous trouviez anormal que les anglophones et les allophones votent toujours de façon à rejeter la souveraineté du Québec. Ces personnes ont pourtant le droit à leur opinion et elles ne devraient certainement pas la modifier seulement parce que la souveraineté a déjà été rejetée une fois, ou suite à votre simple demande.

Leur opinion est aussi valable que la votre ou la mienne et, en conséquence, elle mérite d'être diffusée et débattue. En résumé, M. Paré, vous devez, comme tous les autres Québécois, respect à l'opinion politique de chacun des citoyens du Québec, quelle que soit leur origine ethnique.

Les propos que vous avez tenus n'ont pas leur place au Québec! Vous auriez dû avoir le jugement de les retirer sans que le chef du Bloc n'ait à intervenir. Je tiens à rendre hommage à M. Bouchard, bien que je sois en désaccord avec son projet politique, pour le courage et la rectitude qu'il a su démontrer en vous démettant de vos fonctions.

Lorsqu'on parle de l'avenir d'un pays, la valeur fondamentale doit être la démocratie.
Martin Castonguay
Sainte-Foy

L'homme de la situation

Je vous écris pour vous faire part de mon opinion face à la rumeur voulant que le ministre des Transports, M. Léonard, ait demandé la démission de M. Georges Lalonde, pdg de la Société de l'assurance automobile du Québec.

M. Lalonde a travaillé lui-même à l'intérieur de la SAAQ. C'est donc quelqu'un qui connaît le fonctionnement interne de la boîte qu'il dirige. De ce fait, il est donc plus en mesure de prendre les décisions appropriées aux situations qui se présentent, tant à

l'intérieur qu'à l'extérieur de cette boîte, et ce bien plus que le ministre des Transports.

Mais le fait le plus notable est que M. Lalonde a apporté avec lui une nouvelle vision de l'organisation du travail. Il s'agit de la vision corporative, une nouvelle manière d'aller chercher le meilleur de tous et de chacun de nous à l'intérieur de la SAAQ.

Eh oui, je suis un employé de M. Lalonde et je n'ai pas à en rougir. Bien au contraire, j'en suis très fier, car travailler pour un homme qui voit l'accroissement de la productivité passer par ses employés plutôt que par ses dirigeants est, semble-t-il, chose peu commune au gouvernement.

M. Lalonde est l'homme de la situation à la SAAQ. Il a insufflé un vent de renouveau à l'intérieur de ses troupes, mais il a fallu que le ministre des Transports ait une personne plus partisane à placer. Quant à M. Parizeau, avec votre nouvelle façon de gouverner, vous avez tenté de faire mentir le vieil adage «plus ça change, plus c'est pareil». Quant à moi, ce dernier reste toujours vrai et je vous mets au défi de le faire mentir.

Jean-Claude Elliot
Beauport

De plus en plus de Canadiens en prison

OTTAWA (PC) — De plus en plus de Canadiens se retrouvent derrière les barreaux bien que l'on croie, en général, que les tribunaux sont trop laxistes envers les criminels.

Le nombre de Canadiens condamnés à des peines de pénitencier, de prison ou à des travaux communautaires supervisés a grimpé de 31 %, au cours des cinq dernières années. Selon Statistique Canada, ces personnes ont par ailleurs été condamnées à des peines plus longues.

Le nombre de détenus purgeant une peine dans les pénitenciers fédéraux — ceux qui ont été condamnés à deux ans et plus de détention — a grimpé de 16,7 %

depuis 1989-90. Pourtant, un nombre croissant de criminels ne purgent plus leurs peines derrière les barreaux. Les condamnés libérés sur parole ou en probation ont augmenté en nombre de 37 % durant la même période. Selon l'agence fédérale, 102 402 personnes ont été placées en probation pour avoir commis des crimes divers, en 93-94, soit une hausse de 40 % sur 1989-90.

Par ailleurs, 25 % des personnes vivant l'an dernier dans les pénitenciers et les prisons avaient été incarcérées tout simplement parce

qu'elles ne pouvaient pas payer des amendes imposées. Ces dernières données ne précisent pas le total des personnes impliquées dans cette dernière catégorie tout simplement parce que leur séjour sous les verrous est généralement très court.

Les tribunaux, par ailleurs, tentent de plus en plus de condamner à des travaux communautaires ceux qui sont dans l'impossibilité de verser les amendes imposées. En 1993-94, 154 106 personnes étaient quotidiennement sous supervision légale des services correctionnels fédéraux ou provinciaux. Par contre, 78 % de ces personnes participaient à des programmes de supervision commu-

nautaires.

Le nombre d'autochtones incarcérés a par ailleurs chuté, quoique le nombre de détenus de cette catégorie soit disproportionné par rapport à leur importance démographique. Les autochtones représentaient en effet 17 % des personnes condamnées, au Canada, en 93-94, soit 6 % de moins que l'année précédente.

Les hommes risquent beaucoup plus que les femmes d'être détenus. Environ 91 % de toutes les personnes condamnées l'an dernier étaient en effet des hommes. Chaque détenu coûte 41 727 \$ par an, soit une faible baisse sur les coûts encourus à ce chapitre il y a cinq ans.

■ La meurtrière par compassion échappe à l'emprisonnement

HAMILTON (PC) — Une femme âgée de 81 ans qui a poignardé son mari pour mettre fin aux souffrances que lui causait la maladie d'Alzheimer n'ira pas en prison. Le juge Bernd Zabel, de la cour ontarienne, a prononcé une sentence suspendue à l'endroit de Mme Jean Brush, sentence assortie de 18 mois de probation, pour avoir tué son époux, Cecil Brush, en août 1994. Mme Brush avait plaidé coupable à l'accusation d'homicide involontaire. Même si le juge a qualifié ce cas de meurtre par compassion, il a affirmé que les enjeux légaux entourant l'euthanasie «doivent être laissés entre les mains du Parlement». Les procureurs de la Couronne ont estimé qu'il s'agissait d'une affaire tragique et avaient accepté une requête de la défense en faveur d'une sentence suspendue et d'une période de probation. Mme Brush a déclaré que son époux avait perdu la vue et que son ouïe s'était détériorée, qu'il lui arrivait de ne pas la reconnaître et de devenir violent. Il lui disait: «Jean, s'il te plaît, fais quelque chose, fais quelque chose». Mme Brush a poignardé son époux le 18 août dernier, puis s'est elle-même poignardée à cinq reprises. C'est la fille du couple, qui était mariée depuis 45 ans, qui les a trouvés couchés l'un à côté de l'autre sur le plancher de la salle à manger, se tenant les mains.

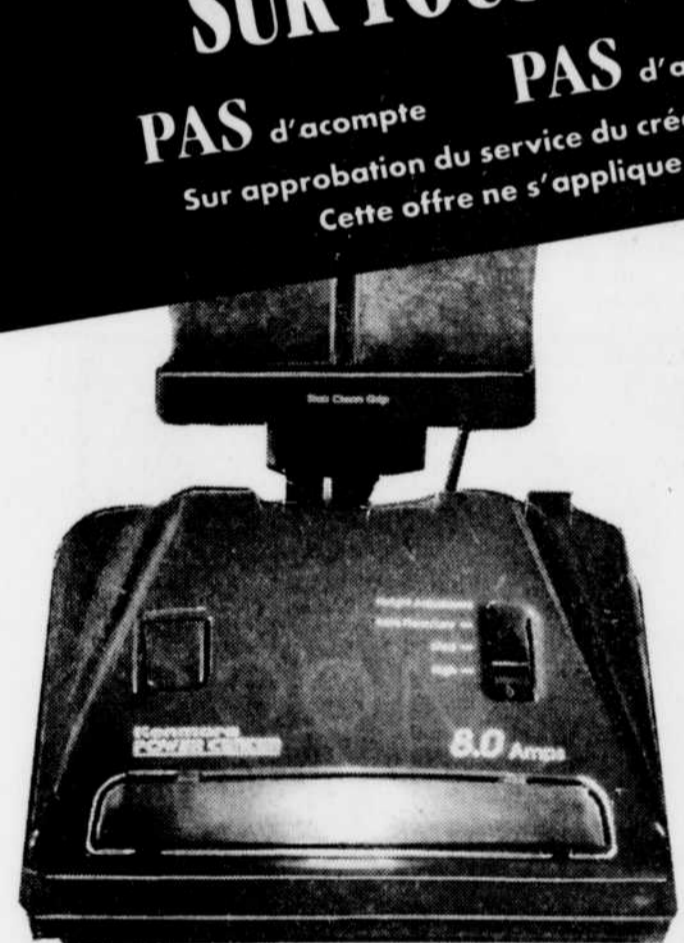
ROCH VOISINE EN CONCERT
 Une présentation de Sears
 Les 23, 24 mars et 21 avril au
 Théâtre du Forum à Montréal
 Les 31 mars et 1 avril au Théâtre du Collège à Québec
 Vous pouvez gagner 2 billets V.I.P. + y compris
 une rencontre avec Roch.
 Cherchez tous les billets dans les magasins Sears participants.
 Pour Montréal, le concours se termine le 16 mars 1995.
 Pour Québec, le 23 mars 1995.
 Aucun achat requis.

SEARS

Attendez-vous à plus

RIEN À PAYER AVANT JANVIER 1996

PAS d'acompte Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. L'offre de paiement différé prend fin le 15 mars 1995.
PAS d'achat minimum PAS de taxes à payer à l'avance PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit
 Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation, ni aux achats par catalogue. Détails en magasin.



RABAIS 80\$
ASPIRATEUR VERTICAL 8.0 A AVEC SAC SOUPLE
 Extérieur souple à glissière permettant de changer le sac facilement. Cordon 22' et accessoires pour recouvrement et époussetage. N° 30364. Ord. 219,99. Ch.....139,99



RABAIS 100\$
ASPIRATEUR VERTICAL 9.5 A À EXTÉRIEUR RIGIDE
 Extérieur s'enclenchant pour faciliter les changements de sacs. Cordon 25' et accessoires se rangeant sur le dessus. N° 30724. Ord. 269,99. Ch.....169,99



RABAIS 160\$
PUISSANT ASPIRATEUR VERTICAL 10.0 A
 3 réglages de hauteur. Tuyau flexible 5:1 avec accessoires permettant d'augmenter le rayon d'action de 12'. Accessoires se rangeant sur le dessus. N° 30754. Ord. 329,99. Ch.....169,99

Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 5 mars 1995, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

RIEN QUE 348\$
 Ch. Ord. 399,99



RABAIS 50\$. LAVE-VAISSELLE À LAVAGE SUR 2 NIVEAUX
 Modèle 24" à encastrer* à 3 cycles et 2 options. Distributeurs de détergent et d'agent de rinçage. Paniers standard en haut et en bas. Panneau de façade blanc/noir. N° 75301.
 *Supplément pour installation. Dans la plupart des régions, Sears peut faire faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés. Prix en vigueur jusqu'au mercredi 15 mars 1995.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Dès maintenant!



Venez aujourd'hui!

C'est un miracle ne payez pas un sou

étonnant
ce que vous
pouvez acheter



Style contemporain
Canapé **699\$**

Mobilier de salon recouvert d'un tissu
100% polyester, doux et durable.
Causeuse 649\$
Fauteuil 519\$

sans un sou quand vous savez où magasiner!



Dînette 5 pièces
Table ovale et 4 chaises **499\$**

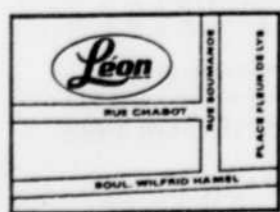
aucun intérêt! aucun paiement! *

avant un an!

sur toute la marchandise en magasin!

PLATINUM
by **MOFFAT**

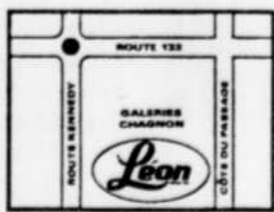
Laveuse d'extra grande capacité 7 programmes, 4 degrés de température lavage/rinsage, énergie efficace, transmission longue durée.	Sècheuse d'extra grande capacité Porte réversible, choix de 3 températures, contrôle du séchage précis. Modèle au gaz 399\$.
569\$	369\$



VANIER
100, Chabot, à proximité
des Halles Fleur de Lys
683-9600



SAINTE-FOY
2600, boul. Laurier
Place de la Cité
657-6902



LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606



**LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES DU PAYS**

**OUVERT
LE DIMANCHE
de midi à 17h**

*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur 2000\$ d'achat les frais d'opération équivalent à un taux annuel de 2,25%). Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre.

Le rabais "emporter" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde du 15 mars 1995. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous au magasin pour d'autres facilités de paiement.